

1ère version Histoire politique
de la France depuis 1945.

1 La France à la libération.

-La libération de la France est souvent confondue avec celle de Paris en août 1944. Mais une partie de l'Est (depuis les Vosges) est encore aux mains des Allemands.

LE PROBLEME DU POUVOIR.

Une question capitale se pose, dès la libération de Paris (25 août 1944): à qui est le pouvoir maintenant ? Et qui a le droit et la légitimité de l'exercer ?

On ne pouvait plus rappeler la Chambre des députés (élue en 1936) et le Sénat puisque ces deux avaient fui leurs responsabilités en 1940 en donnant "pleins pouvoirs" à Pétain. Le pays n'était pas totalement libéré et plus de 1 500 000 Français étaient encore prisonniers, réquisitionnés en Allemagne pour faire le Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) ou en tant que déportés politiques et raciaux. On ne pouvait songer encore à une consultation électorale à cause des mauvaises communications et du fait de l'occupation de l'est de la France. .

Deux forces prétendent détenir l'autorité: la résistance extérieure représentée par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) (chef: de Gaulle) et la résistance intérieure représentée par le Conseil national de la Résistance (CNR) et par les mouvements de résistants. Mais il y avait certes des liens entre les deux groupes.

La synthèse est réalisée dans la composition , le 5 et le 9 septembre 1944, du nouveau Gouvernement Provisoire. Deux hommes se distinguent particulièrement: Jules Jeanneney, président du Sénat, et Georges Bidault (successeur de Jean Moulin à la tête du CNR), du parti démocrate-populaire. De Gaulle tente donc de réconcilier les deux mouvements, en incorporant à deux reprises dans le nouveau GPRF des résistants de l'intérieur.

Ce qui compliquait toutefois la situation, c'est qu'en dehors des deux camps que De Gaulle tentait d'unifier, on avait créé, dans la clandestinité, des CDL (Comités départementaux de la Libération) et, plus tard, des CLL (Comités locaux de Libération). Des préfets nommés pendant la guerre ou à nommer après la libération devraient être les représentants des CDL et leur obéir. Telle n'était pas l'idée de De Gaulle et c'est pourquoi il a fait des tournées politiques dans le pays afin de mieux asseoir l'autorité du GPRF et de limiter la puissance des CDL au profit de préfets aux pouvoirs réels.

Le 14 juillet 1945, les comités organisent encore des Etats généraux de la Renaissance française mais le pouvoir

central sera rétabli à partir de septembre 1945 quand les élections cantonales auront lieu, permettant l'installation des conseils généraux.

Par rapport aux stratégies du Parti communiste (plus de 500 000 membres en 1945), il semble qu'on doive voir deux phases: la première allant de juin à novembre 1944 où il veut jouer le rôle de parti "interclasses", (c'est-à-dire pouvant en appeler à diverses couches de la société, et non seulement aux ouvriers) contrôlant les organisations de résistance (= Le Front National (!) et Les Francs-tireurs et partisans français) et dirigeant des milices patriotiques. Ces derniers faisaient souvent cavaliers seuls en perquisitionnant et en procédant à des arrestations, voire des exécutions. Il est d'autre part possible que, chez les communistes, l'idée ait pris naissance d'être un "double pouvoir" dans l'Etat et d'en arriver à une prise du pouvoir, ultérieurement, par la voie révolutionnaire. Ce qui est historiquement prouvé, c'est que les communistes avaient une part active et grandissante dans la résistance dès que l'U.R.S.S. s'était engagée dans la lutte contre l'Allemagne. . . .

Le 28 octobre 1944, le GPRF ordonne le désarmement des milices. Evidemment le Bureau politique des communistes combat dans tout le pays cette mesure mais au retour négocié de Russie de Maurice Thorez (déserté en 1939), leur secrétaire général, le parti change de cap: premièrement, il pense moins à une stratégie de ce double pouvoir qui consiste à réserver aux communistes le maintien de leur pouvoir en-dessous de la haute classe dirigeante. Deuxièmement et plus concrètement, le parti a fini par concéder la dissolution des milices patriotiques, parce qu'il craignait que des tentatives révolutionnaires en France eussent pour effet de freiner la victoire sur les Allemands et même de stimuler la naissance d'une plus forte influence américaine en Europe, à un moment où De Gaulle y était lui-aussi hostile.

Les membres du parti communiste étaient très influents dans les CDL, très révolutionnaires dans leurs meetings organisés dans le Sud. La balance se penchait lentement du côté de De Gaulle à partir d'octobre 1944. Quand en septembre 1945, les conseils généraux (=c. des départements) sont réinstallés, c'est en fini des CDL et des CLL mais pas de l'influence communiste.

Les communistes, qui avaient reconnu la légitimité du GPPF, obtiennent plus de 26 % de voix exprimées pendant les premières années d'après-guerre et gagnent partout du terrain.

LES FORCES POLITIQUES.

Début 1945, le Front National et le Mouvement de Libération Nationale (de tendance politique mixte) ont tenté de fusionner. Devant l'échec des pourparlers, s'ensuit une scission du deuxième groupement : une minorité du MLN constitue avec le FN le "Mouvement unifié de la renaissance française" (MURF). La majorité s'associe à d'autres mouvements de tendance

socialiste ou gaulliste principalement. Puisque ces diverses forces étaient trop disparates, leur puissance en a pâti.

Cet état de choses donnait de nouvelles chances aux anciens partis <de l'avant-guerre>, qui, bien qu'ils fussent au CNR, avaient perdu beaucoup de leur crédibilité puisque le public les rendait responsables de la défaite de 1940 et parce que les chefs s'étaient compromis ou que leurs rangs avaient été décimés. Tel fut le cas du Parti radical (centre-gauche). C'est pourquoi, en novembre 1944, des chrétiens de gauche résistants ont fondé le Mouvement républicain populaire (MRP), qui essayait de fuir les dogmes et de concilier la démocratie, le progrès social et le christianisme ("corps à droite, tête à gauche", a-t-on commencé à dire). Son électorat se situait plutôt à droite, paradoxalement, ce qui s'est vérifié aux élections de 1951, lorsque le parti a perdu beaucoup de suffrages allant au RPF (le parti gaulliste constitué en 1947). (Le MRP a disparu d'ailleurs en 1966 au profit du Centre Démocrate.)

Sur le plan individuel aussi, le comportement tenu pendant la guerre influe sur les possibilités d'éligibilité. Sur bon nombre d'anciens dirigeants pesait le discrédit tandis que d'autres chefs d'avant-guerre importants étaient déportés en Allemagne et y restent jusqu'en mai 1945 (mois de la reddition du pays). Par conséquent, en septembre 1944, il y a eu un renouvellement profond de la classe politique.

Les hommes jeunes qui avaient fait de la résistance étaient-ils prêts à oublier les clivages entre la droite et la gauche, entre socialistes et communistes ? En septembre 1944, Daniel Mayer a proposé la fondation d'un Comité d'entente socialiste/ communiste. D'autre part, au premier congrès de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (d'où est né aussi le Parti socialiste) on avait voté une motion de Jules Moch qui préconisait l'unité avec le Parti Communiste. En janvier 1945, il y a des projets pour la formation d'Union travailliste de la Libération, creuset politique de démocratie sociale, ou de social-démocratie... (cf. la situation en Hollande). Les deux tentatives ont abouti à des échecs, surtout à cause de la foi, et, en rapport avec cela, de l'enseignement libre. La laïcité des projets n'étaient pas faite pour attirer les catholiques de gauche; de leur côté, les socialistes craignaient l'absorption de leurs idées au milieu de desseins communistes.

La consultation politique du peuple du 21 octobre 1945 devait apporter une solution. Ce fut à la fois l'occasion d'un double référendum (moyen utilisé une dernière fois lors des plébiscites du Second Empire <1852>) et d'une élection d'une Assemblée nationale (avec un système d'ailleurs incomplet de représentation proportionnelle dans le cadre d'un département). La première question du référendum était: "Voulez-vous que l'Assemblée élue ce jour (=le 21) soit une "Assemblée constituante" (=a. qui a le droit de former une constitution) et la seconde question était rédigée ainsi: "Approuvez-vous l'organisation provisoire des pouvoirs publics indiquée dans le projet qui vous est soumis ?" (provisoire= pour une période de

sept mois après lequel un projet de constitution serait soumis à un référendum suivant). Or, les radicaux votaient non-non à ces deux questions, les communistes oui-non, les socialistes et le MRP oui-oui. Le référendum a donné 96,4 % de oui à la première question et 66.5 % à la deuxième question. Quant à l'élection législative, les scores étaient: communistes >26 % (159 sièges), socialistes (SFIO) >23 % (146 sièges) et MRP <24% (150 sièges). Il faut noter que les femmes avaient obtenu le droit de vote par une ordonnance d'avril 1944.

Les résultats donnent lieu à une refonte du paysage politique: les communistes progressent énormément, les radicaux s'écroulent (10,5 % seulement) et la droite tombe à 15 %.

L'EPURATION.

Après la collaboration avec les Allemands, sujet longtemps tabou en France, l'épuration qui s'en est ensuivie a été longtemps une opération controversée. Le GRPF avait pris la précaution, dès juin 1944, de créer des cours de justice. Malgré cela, au lendemain de la libération, des cours martiales et même des exécutions (sans porter des causes judiciaires devant le tribunal) déterminaient le climat de vengeance. Par ailleurs, on n'avait pas attendu le départ des Allemands pour procéder à des règlements de compte. Y a-t-il eu 10 000 exécutions au total ? Et combien y a-t-il eu de femmes à la tête rasée ?

Pour ce qui est des affaires légales, les dossiers démontrent un chiffre qui dépasse les 160 000 dont plus de la moitié donnaient lieu à des acquittements et 40 000 à la condamnation à l' "indignité nationale" qui entraînait la dégradation nationale (=privation des droits civils et politiques).

Il y a les affaires retentissantes instituées contre de hautes personnalités politiques parmi lesquelles celles de Pétain et de Laval, condamnés à mort. De Gaulle a gracié Pétain (85 ans), qui a pu vivre encore six ans.

Il faut distinguer entre trois types d'épuration. L'épuration administrative (pour les fonctionnaires) n'était pas très importante. L'épuration économique (dirigée contre les marchands et commerçants) se heurtait aux impératifs du redressement du pays. L'épuration de la presse fut plus considérable: beaucoup de journaux et de périodiques devaient disparaître. Mais le bilan complet de l'épuration légale en France peut se résumer en des formules laconiques comme: "tourner vite la page" ou "passer l'éponge".

PROBLEMES ECONOMIQUES ET REFORMES DE STRUCTURES.

Les pertes en vies humaines de la Deuxième Guerre mondiale ont été calculées à 600 000 <Français> (contre 1 350 000 pour la Grande Guerre <=1914-1918>) mais les destructions matérielles sont plus difficiles à chiffrer. Les estimations font mention de 60 000 entreprises totalement détruites et de

plus de 140 000 partiellement atteintes. L'indice de production industrielle était tombé à 80 par rapport à 1929, la production agricole avait fléchi de 22 %. Le manque de masse monétaire donnait lieu à une forte inflation qu'il fallait modérer par un blocage des prix et des salaires plus une réduction des échanges de transactions. Cette politique menée par Mendès-France (ministre de l'Economie) trouvant son opposant en la personne de René Pléven, qui prônait une politique de "confiance". Il était suivi en cela par De Gaulle; Mendès-France était contraint à la démission.

Il fallait réformer les cadres de vie. Dans le monde du travail, ce fut la création de comités d'entreprises dans les établissements industriels et commerciaux de plus de 100 employés. Les salariés allaient bénéficier d'un système de Sécurité Sociale ("la Sécu") couvrant des cas de maladie, invalidité, vieillesse, décès et accidents de travail et distribuant des allocations sociales (dont il en existe toujours plus de 20, en 1996 !). Le bail dans le monde agricole était rendu plus long et les droits des fermiers raffermiss.

Sur le plan national, "les grandes sources de la richesse" du pays (formule de De Gaulle) devaient revenir à l'Etat. Les secteurs de l'énergie, des transports et de la banque furent l'objet de la vague des nationalisations. En voici quelques exemples: les Houillères nationales du Nord et du Pas-de-Calais, puis les Charbonnages de France; EDF (Electricité de France) et GDF (Gaz de France); Air France; Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir National d'Escompte, Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie; les principales compagnies d'assurances; la Régie nationale des usines Renault et la SNECMA (Société nationale d'études et de construction de matériel aéronautique). Pour parfaire les nouvelles orientations économiques, un décret de 1946 avait stipulé la mise en place régulière d'un "Plan" <indicatif> de modernisation et d'équipement qui devait être renouvelé tous les cinq ans. Le Plan existe toujours mais n'est plus quinquennal.

2 La naissance de la IVe République.

Le 21-10-1945, la Constitution de la IIIe République avait été rejetée par référendum. (Mais il n'y avait donc pas encore de nouvelle Constitution de la IVe République ! <et l'existence de l'Etat Français (1940-1944) était complètement passée sous silence, bien entendu...)

L'ETABLISSEMENT DE LA CONSTITUTION.

Faits essentiels, traités plus bas: Deux nouveaux référendums sont organisés: le 5 mai 1946 une nouvelle constitution est repoussée par 53 % et le 13 octobre 1946 la constitution (dont le texte a été remanié) est enfin acceptée par 53,5 % des suffrages exprimés (mais un tiers des électeurs n'a pas voté

!). De nouvelles élections générales (car l'Assemblée Nationale élue auparavant n'était toujours que constituante), le 2 juin 1946, ont donné une progression à la MRP, une stabilisation au PCF, un léger recul au SFIO.

(Il faut rappeler que le 16 mai 1877, le président de la République, le maréchal Mac-Mahon, chef de l'exécutif et désigné comme tel dans la Constitution de la IIIe République, était pourtant taxé d'usurpation quand il avait dissous la Chambre des députés. Cette assemblée sortait renforcée de ce conflit. Les hommes politiques des partis de gauche d'après-guerre, en se rappelant cet épisode, voulaient éviter à tout prix un amoindrissement du pouvoir parlementaire, quitte à lasser le public.)

Bien des idées de réformes institutionnelles (dont le droit d'enlever aux députés l'initiative des dépenses), idées qui avaient été conçues, à la droite politique, par André Tardieu, ont inspiré De Gaulle. Dans les années trente le groupe des Jeunes Turcs du Parti Radical (dont Pierre Cot et Pierre Mendès-France) avait souhaité un accroissement de l'autorité du Président du Conseil (=en termes modernes, Premier ministre). A gauche, il faut citer Léon Blum, auteur de livres de propositions de réforme. Les suggestions de Vincent Auriol (socialiste aussi) allaient plus loin: non seulement il demandait le droit de vote pour les femmes, comme l'avait fait Tardieu, mais le scrutin proportionnel qui serait un facteur de stabilisation. Selon Auriol, il fallait aussi éliminer le Sénat, créer un Conseil National des Provinces pour les questions régionales et réduire les périodes de la présidence et de l'assemblée (laquelle serait automatiquement dissoute en cas de renversement du gouvernement) à trois ans.

Mais les partis allaient-ils devenir moins nombreux et mieux organisés pour permettre de telles réformes ? Dans la première Assemblée Nationale d'après-guerre la gauche (socialistes et communistes) détenaient la majorité et étaient en faveur de la suppression du Sénat et d'un rôle accru de l'Assemblée. Le MRP (ainsi que les radicaux et les modérés) étaient contre une Assemblée unique et trop forte. Après qu'il eut quitté le pouvoir, écoeuré par le retour en force des partis, le 20-1-1946, De Gaulle a attendu le rejet du premier projet constitutionnel et les travaux d'une deuxième Assemblée constituante pour se prononcer sur la question (le 16 juin 1946). On lui connaissait son souci de stabilité et sa volonté de soustraire le fonctionnement de l'Etat au contrôle permanent des partis. Ce jour-là, il devenait clair que De Gaulle voulait une nette séparation des trois pouvoirs, qu'il entendait maintenir une seconde chambre non élue au suffrage universel direct Il préconisait surtout que le pouvoir exécutif soit mis principalement aux mains d'un Président élu par un collège plus grand que les deux Chambres et composé de manière à faire de lui le Président de l'Union française. Il choisirait alors lui-même le Premier ministre et les autres ministres.

Dans le jeu politique des propositions, chaque parti

regardait non seulement le bien-fondé de celles-ci mais aussi ses chances d'alliance avec d'autres partis. Le MRP voulait rester fidèle à De Gaulle; les communistes étaient taxés comme un groupe voulant s'emparer du pouvoir grâce à la nouvelle Constitution.

Une Commission de la Constitution traitait d'abord deux questions: fallait-il une seconde chambre (le Conseil de l'Union française n'ayant pas de pouvoirs réels) et comment établir le mode d'élection et le rôle du Président de la République ? Entre-temps, Félix Gouin a remplacé de Gaulle comme Président du Conseil, Vincent Auriol est devenu président de l'Assemblée constituante et tente de faire taire les dissensions au sein de la Commission. Mais celle-ci avance un projet de tendance socialiste-communiste qui est voté et soumis au peuple, le 5 mai 1946: 53 % des suffrages exprimés vont alors au non ! Le tapage fait par les communistes en faveur du oui en était la cause la plus importante.

Il fallait élire une nouvelle Assemblée constituante (le 2-6-1946) qui aura la composition des trois premiers partis qui est la suivante: 1. MRP >28 % 166 sièges 2. Parti communiste <26 % 153 sièges 3. SFIO >21 % 128 sièges (sur un total de 586). Donc cette confirmation des poids politiques signifiait la perte de la majorité absolue pour les communistes et les socialistes. C'est un MRP et non plus un radical-socialiste proche des communistes qui présidera une nouvelle Commission pour élaborer une constitution. Le texte de compromis fait état d'une vraie seconde Chambre, le Conseil de la République et de l'élection par les deux Chambres d'un Président de la République qui aura le droit de désigner le Président du Conseil (=Premier ministre). Mais De Gaulle faisait savoir à deux reprises (en août et dans le discours d'Epinal du 22-9-1946) qu'il était toujours contre le projet, ce qui "permettait" aux communistes de donner leur approbation...

C'est alors que, finalement, le référendum du 13-10-1946 donne une constitution aux Français (53,5 % de oui cette fois-ci) mais, pour parler avec De Gaulle: "un tiers des Français l'avaient rejeté, un tiers s'était abstenu, un tiers l'avait approuvé". (Il est vrai que bien souvent, le taux d'abstention est de plus de 20 % et que cette fois-ci, les abstentions étaient peut-être autant de oui résignés.) La nouvelle Constitution comporte un préambule qui contenait un raccourci sous forme de principes de certains droits de l'homme. Un des points justifiait a posteriori (= après-coup) les nationalisations de 1945.

Sous la IIIe République, la Chambre des Députés plus le Sénat formaient ensemble l'Assemblée Nationale mais maintenant l'Assemblée Nationale devenait l'appellation de la Chambre des Députés. Ceux-ci vont être élus au suffrage universel pour cinq ans et se réunissent en permanence (à la restriction près qu'il y aurait des interruptions ne pouvant dépasser quatre mois, dans les sessions). Les décrets-lois des gouvernements de la IIIe République disparaissaient au profit de lois d'habilitation (Grand Robert: habilitant = qui rend apte à accomplir un acte juridique) et de lois-cadres, pour lesquelles l'Assemblée

s'interposait en traçant les grandes lignes. Les députés étaient aussi les garants d'une éventuelle révision de la Constitution et avaient le dernier mot, contre le Conseil de la République (=Sénat) en cas de désaccord sur les lois. Le Président de la République (Auriol, à partir de 1947) n'avait qu'un rôle cérémonieux.

Le Président du Conseil (=Premier ministre), par contre, a acquis une existence constitutionnelle et institutionnelle: il devait obtenir l'investiture de la majorité absolue des députés, procédait alors à la formation de son équipe et demandait une seconde investiture à l'Assemblée ce qui n'était pas prévu par la Constitution et créait bien des lenteurs lors des crises ministérielles. Pour diminuer le nombre de crises, un seul ministre ne pouvait plus poser "la question de confiance" mais le Président du Conseil seul, après avoir réuni son équipe ministérielle. L'Assemblée nationale, de son côté, avait le droit de déposer une motion de censure, ce qu'elle n'a jamais fait. D'autres modalités, comme la possibilité de dissoudre l'Assemblée nationale, étaient si compliquées que les hommes politiques ne s'en sont pas ou peu servis.

Avant la guerre, le scrutin uninominal n'avait pas permis de majorités stables parce que les partis n'étaient pas très solides, mais après la guerre la représentation proportionnelle donnait des espoirs nouveaux à de jeunes formations politiques pour obtenir des voix pour des députés.

La Constitution a prévu la naissance de l'Union française comprenant la France métropolitaine (=l'Hexagone), les Départements d'outre-mer (DOM), les Territoires d'Outre-mer (TOM), les pays associés (territoires associés Togo et Cameroun <=anciens territoires sous mandat de la Société des Nations> + états associés Viêt-Nam, Laos, Cambodge, Tunisie, Maroc <=anciens protectorats>. Le Président de la République (qui était en même temps le Président de l'Union française) consulterait le Haut Conseil de l'Union française (composé de gouvernants français et de représentants des états associés) et l'Assemblée de l'Union française (composée par moitié de Français métropolitains et de représentants des DOM-TOM et des Etats associés).

En 1954, une modification de la Constitution a fait disparaître la double investiture, une autre stipulait que l'équipe gouvernementale restait en fonction en cas de dissolution de l'Assemblée.

LA MISE EN PLACE DES INSTITUTIONS (DE LA IVe REPUBLIQUE).

Lorsque la Constitution était votée, il fallait mettre en place, et maintenant pour de bon, toutes les institutions. Mais d'abord il faut faire marche arrière.

Comme cela a été dit, des oppositions entre de Gaulle et les communistes étaient nées quand ceux-ci réclamaient un ou plusieurs postes importants à quoi De Gaulle avait rétorqué qu'ils ne pouvaient pas toucher à la politique étrangère (et:

"la diplomatie qui l'exprime, l'armée qui la soutient et la police qui la couvre") car la France devait se tenir, selon lui à distance politique égale entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Maurice Thorez a alors reçu le titre de ministre d'Etat, en compensation.

Les socialistes, eux, proposaient de réduire le budget militaire de 20 % alors qu'ils étaient au gouvernement. De Gaulle, ne voulant pas devenir le jouet de l'Assemblée Constituante, démissionne le 20 janvier en déclarant que "le règne exclusif des partis a reparu". Mais même le MRP a décidé de rester fidèle au gouvernement. Socialistes, communistes et MRP entrent dans la phase de quinze mois du tripartisme par la "charte de collaboration". Félix Gouin (socialiste) et Georges Bidault (MRP) furent les deux Présidents du Conseil. Les ministères étaient en général équitablement répartis et les communistes obtenaient même celui de l'Armement (mais pas celui de la Défense Nationale).

C'était l'époque du début de la guerre froide (=pas de vraie guerre mais méfiance réciproque entre les Américains plus leurs alliés et les Russes, qui créent, estime-t-on, un "rideau de fer"). Sur un plan plus franco-français, le Viêt-Nam donnait des soucis: Hô Chi Minh avait proclamé la République démocratique du Viêt-Nam, en août 1945.

Le 10-11-1946 avaient lieu les premières élections législatives après l'acceptation de la Constitution. Les résultats des trois premiers partis était le suivant: 1. Parti communiste >28.2 182 sièges 2. MRP >26 % 173 sièges 3. SFIO (=socialistes) 17,8 % 102 sièges Une union gaulliste (formée sans l'accord du général) n'avait pas pris trop de voix au MRP mais les socialistes avaient perdu à cause de leur rapprochement double envers les communistes et le MRP. Auriol pouvait quand même être reconduit dans ses fonctions de président de l'Assemblée. Il fallait former un nouveau gouvernement intérimaire (avant l'élection indirecte du Conseil de la République, le 8-12-1946, et avant celle du Président de la République). Ce fut Léon Blum qui formait un ministère homogène socialiste qui apportait dans son seul mois d'existence une baisse de 5 % très attendue sur les prix.

Grâce au soutien des communistes et de certains radicaux, Vincent Auriol était déjà élu Président de la République, le 16 janvier 1947. Edouard Herriot, le dernier président de la Chambre des Députés en 1940, devenait le président de l'Assemblée Nationale. Le socialiste Paul Ramadier pouvait former (le 21 janvier 1947) un gouvernement de tripartisme mais où d'autres partis étaient admis. Les communistes obtenaient enfin le ministère de la Défense Nationale mais on avait pris soin de créer aussi des ministères de guerre, d'air et de marine.

Le député de la Nièvre François Mitterrand, déjà secrétaire général aux Prisonniers de Guerre, le 27 août 1944, est entré au ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

3 La vie politique sous la IVe Répu bli-

que (1947-1958).

La IV République (qu'on fait, selon les sources différentes, commencer en 1946 ou seulement depuis l'élection de Vincent Auriol à la Présidence <=1947> et qu'on peut faire s'arrêter soit le 2 juin 1958 <passation de pouvoirs à De Gaulle> soit le 28 septembre 1958, date du référendum sur une nouvelle constitution pour la Ve République) a été assez courte et instable.

Cela tient peut-être au scrutin de liste proportionnel qui était venu remplacer le scrutin par arrondissement, un scrutin uninominal à deux tours de la IIIe République.

Sous la IVe, on se met à parler d'un régime de partis puisque les élections ne départagent pas clairement les courants politiques. La conséquence en est que les partis ne sont jamais assez forts pour pouvoir gouverner seuls et que des coalitions laborieusement formées sont nécessaires.

Dès 1947, la guerre froide commence entre les pays du bloc de l'Est (les "démocraties populaires"), la Chine et la Corée du Nord d'une part et l'Amérique et les occidentaux d'autre part. Mais en France, les communistes proclamaient solennellement ne jamais faire la guerre aux Russes. Le climat politique était également déterminé par la Crainte de décolonisations et , thème permanent dans le pays, par l'aide aux écoles libres. L'atmosphère politique entre les partis était néanmoins satisfaisante.

LA RUPTURE DU TRIPARTISME ET LA CRISE DE 1947.

Pourtant, les difficultés vont monter dans l'année 1947. La production industrielle et agricole restant en-deçà des espérances, il fallait à nouveau rationner le pain. Déficit de balance commerciale, pénuries diverses, une nouvelle baisse des prix de 5 % se soldait par un échec, autant de déceptions que ne supportaient plus les salariés.

A l'extérieur, la tension montait donc entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.. Cette dernière, après sa mainmise sur une grande partie de l'Europe de l'Est, était désagréablement surprise par l'annonce d'une nouvelle politique , la doctrine Truman, qui consistait à endiguer partout le communisme. Les quatre Grands (=Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France) entendaient garder chacun leurs territoires d'occupation en Allemagne.

Au Viêt-Nam s'était créée une situation ambiguë par deux déclarations: le 6 mars 1946, Leclerc et Hô Chi Minh avaient validé l'existence d'une "République du Viêt-Nam, état libre à l'intérieur de l'Union française"; le 1er juin, l'amiral Thierry d'Argenlieu a proclamé la "République de Cochinchine" , dépendante de la France. Les incidents entre le Viêt-minh (=communistes vietnamiens) et les Français culminaient, le 23 novembre, en le bombardement du port d'Haiphong par des navires français installés devant la côte et le 19 décembre, en le

massacre de Français habitants de Hanoï.

En mars déjà, les communistes votaient contre des crédits militaires pour l'Indochine mais leurs ministres avaient suivi le gouvernement. Le 25 avril se déclarait une grève à la Régie Renault qui est devenue bientôt massive. Mais la CGT (=Confédération Générale du Travail, le plus grand syndicat) appuie le gouvernement dans sa politique de blocage des prix et des salaires. Le 4 mai, Paul Ramadier, président du Conseil, fait voter à ce sujet. Cette fois-ci, les ministres communistes étaient contre, en suivant en cela leurs députés. Ramadier convainc les socialistes d'accepter une mesure de "révocation" de leurs fonctions des ministres communistes. Pourtant, après la disparition de leurs ministres, les communistes ont dit, dans l'année 1947 encore, de ne pas se désolidariser du régime politique.

(Ce n'est qu'en 1981, avec l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, que réapparaîtront des communistes au gouvernement...)

A la droite politique, il faut noter l'expression, le 7 avril, par le général De Gaulle de l'idée d'un Rassemblement du Peuple français (RPF) ("la nation doit se rassembler dans un long et puissant effort de travail et de rénovation" et "le pouvoir exécutif doit procéder du pays et non point des partis"). C'est donc un mouvement qui devait s'en prendre à la Constitution et qui entendait réformer le fonctionnement de l'Etat. Aux élections municipales de 1947, le RPF a obtenu 40 % des voix dans les villes de plus de 9 000 habitants (scrutin proportionnel alors que le scrutin majoritaire était utilisé dans les communes de moins de 9 000 habitants). 13 villes (dont Paris) et 52 préfectures passaient au RPF. Ces résultats étaient suffisamment forts pour que De Gaulle demandât la dissolution de la l'Assemblée nationale. Sans succès.

Le Plan Marshall (=plan d'assistance pour la reconstruction et le redressement financier de l'Europe), annoncé le 5 juin 1947, par le secrétaire d'Etat (=ministre des Affaires étrangères) George Catlett Marshall, avait un premier but, noble, d'entraide à tous les pays européens, même l'U.R.S.S., qui, elle, se refusait à ce que ce secours ne soit pas inconditionnel et bilatéral. Tous les pays de la sphère d'influence russe devaient suivre. Et Andreï Jdanov, l'idéologue communiste, a même déclaré plus tard (en septembre) que le monde était désormais partagé en deux camps: le camp impérialiste (Etats-Unis etc.) et le camp anti-impérialiste (dirigé par l'U.R.S.S.). Ceci ne faisait qu'envenimer les rapports entre socialistes et communistes en France.

Devant la disproportion dans la hausse des produits alimentaires et la majoration des salaires, de grandes grèves éclataient, dès novembre, surtout dans la métallurgie et dans les mines. Dans le Midi, l'agitation était devenue difficile à réprimer. Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste, voulait substituer au gouvernement une nouvelle équipe plus à gauche sous Léon Blum, mais ce qui se passait était plutôt le contraire: le 19 novembre, Robert Schuman (MRP) formait un nouveau gouvernement avec beaucoup de ministres MRP. Un socia-

liste, Jules Moch, allait s'occuper de l'Intérieur. La CGT (de tendance nettement communiste dans l'après-guerre et, de loin, le syndicat le plus nombreux en membres) a donné, le 9 décembre, des directives pour arrêter les grèves, ce qui annulait les chances d'un mouvement vraiment insurrectionnel. La classe politique et les syndicats plus modérés, dont Force Ouvrière (née d'une scission d'avec la CGT), n'avaient en effet pu empêcher que bien des protestations et manifestations avaient eu pour but de saboter l'implantation du Plan Marshall et d'éviter une politique trop "américaine". Les sentiments des Français de milieux politiques du centre<-gauche> et de la droite tournaient, par contre-coup, à l'anticommunisme.

LA TROISIEME FORCE (1948-1951).

La troisième force était assez cohérente dans son refus de l'installation du communisme en Tchécoslovaquie, en 1948, et en signant pour la France le Traité de l'Atlantique Nord (le pacte Atlantique), le 4-4-1949. La politique coloniale n'était pas non plus un sujet de discorde.

La politique de la Troisième Force (anticommunisme et antigauillisme, donc une troisième voie: "défense de la démocratie") était bien fragile aussi. Elle était minoritaire dans le pays (ne rassemblant que les 275 sièges de la SFIO et du MRP à l'Assemblée Nationale) et était combattue par le RPF grandissant. Dans le domaine de l'économie, les socialistes et les MRP (d'ailleurs très en faveur d'un réformisme social) s'écartaient nettement des radicaux et des modérés: c'était l'opposition entre dirigisme et libéralisme. C'est surtout le parti socialiste qui souffre d'une dualité dans ses actes et propos: ses discours très "à gauche" n'étaient pas toujours suivis par des mesures très dirigistes. Une troisième raison de fragilité de la coalition est fournie par les dénonciations constantes de la part du RPF contre le "régime des partis" et par les revendications d'ouvriers communistes (exemple: les grèves des mineurs en octobre-novembre 1948 que Jules Moch a dû combattre en déployant des forces militaires). Le parti communiste suivait désormais inconditionnellement la ligne politique du leader russe, Staline (mort en 1953).

Malgré la dévaluation du franc de septembre 1949, le pays avait pourtant commencé son redressement, grâce en grande partie à l'aide américaine (29 % du Plan Marshall va à la France) et au "Plan" de Jean Monnet. En outre, le docteur Henri Queuille (autrefois ministre de l'Agriculture et député radical de la Corrèze) surtout a su s'imposer par son habilité (son gouvernement a pu durer 13 mois en 1948/1949, une période respectable sous la IVe République). Un quatrième facteur de stabilisation provenait de deux manoeuvres: l'élimination <politique> partielle des communistes suite à des modifications de la loi électorale et le retardement à dessein des élections cantonales (rejetées jusqu'en mars 1949) pour arrêter l'ascension du RPF.

Or, les élections législatives apportent, elles, des

dangers pour la Troisième Force. Henri Queuille propose le système des apparentements (maintenir le scrutin départemental de liste avec représentation proportionnelle mais des apparentements sont possibles entre des listes distinctes: on se mettra à plusieurs et on se partage le total des sièges). Ainsi le RPF (qui se scandalise de ces modalités et d'autres plus "fines" encore) et les communistes, espère-t-on, se retrouveront sans alliés ...apparentés. Les résultats furent les suivants: PC >25 %, SFIO >14 %, MRP >12% RPF >21 %, et comme on le constate, la Troisième Force est sauvée mais socialistes et communistes ne rassemblent guère 40 %. Les grands vainqueurs sont les radicaux et les modérés.

LA DESAGREGATION DE LA TROISIEME FORCE ET LE RETOUR DE LA DROITE (1951-1954).

Puisque, après tout, le paysage politique s'était profondément modifié, le gouvernement Pléven (août 1951) se constitue avec peine et sans ministres socialistes. La fidélité de la SFIO au gouvernement était encore mise à l'épreuve par la proposition de loi Barangé (MRP) qui voudrait faire fournir de l'argent à des écoles privées et publiques. La laïcité étant en jeu, les socialistes ont fait tout pour renverser le gouvernement après que la loi avait été votée.

Le nouveau gouvernement d'Edgar Faure (radicaux) était soutenu par la S.F.I.O. mais ne durait que 40 jours. Que faire dans l'Assemblée Nationale (en fonction depuis 7 mois seulement) maintenant que RPF ni communistes ne mettraient plus les autres partis en péril ?

(D'ailleurs, certains RPF voulaient bien "aller à la soupe" <mot du général signifiant qu'ils étaient prêts à oublier des principes afin de pouvoir monter en hiérarchie>).

C'est alors qu'on (Vincent Auriol et des parlementaires) s'est tourné vers Antoine Pinay (mort à 102 ans en 1994) qui de patron d'une usine de cuirs et peaux qu'il était, s'était lancé dans la politique avant la guerre, avait soutenu Pétain, et, une fois réhabilité après la guerre, avait occupé des postes de ministre divers. A présent, il obtient le plus haut: le 6 mars 1952, il devient Président du Conseil avec 27 voix RPF, mouvement qui se désarticule entre-temps faute de vrais succès. (De Gaulle mettra fin au RPF en 1953; d'anciens députés RPF continuent sous le nom d'Union républicaine d'Action sociale (URAS)).

Pinay (jusqu'en décembre 1952), l'intermède-René Mayer (5 mois) et Joseph Laniel (juin 1953-juin 1954) ont dirigé des gouvernements de droite qui se sont caractérisés par les points suivants:

1. Profitant de l'enlèvement de la Guerre de Corée (les prix ne montaient plus tellement), Pinay offrait une amnistie fiscale à ceux qui avaient placé leur argent à l'extérieur et lançait un emprunt (qui se révéla être très onéreux à l'Etat bien plus tard) à taux faible mais indexé sur l'or. Il pariait sur le rétablissement de la confiance dans la monnaie et

effectivement, Edgar Faure (ministère Laniel) faisait renflouer des investissements vers les entreprises.

2. Sous Pinay encore, le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) était voté. Mais, puisque les entreprises publiques et/ou nationalisées étaient chroniquement déficitaires, l'âge de la retraite était reculé. Des grèves se sont alors déclenchées, commençant par des postiers Force ouvrière (syndicat) de Bordeaux et couvrant bientôt tout le pays, en période d'août. Côté agriculteurs, la modernisation de leur équipement leur coûte trop d'argent quand leur production se ramène à des hauteurs d'avant-guerre. Ils voient leurs prix dégringoler, d'où barrages de routes par des tracteurs (nouvellement achetés !). C'est déjà le début de la disparition des petits fermiers.

3. Entre-temps, à l'extérieur, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) avait été créée par un traité du 18 avril 1951 et la Troisième Force y voyait un des moyens de travailler à la construction de l'Europe. Elle était beaucoup plus hostile à un projet divulgué par des personnalités françaises et étrangères faisant participer les Allemands dans le réarmement européen: La Communauté européenne de Défense (CED). Le Plan Pléven pour cette Communauté fut néanmoins publié en octobre 1950 et signé sous le gouvernement Pinay, le 27 mai 1952. Schuman et d'autres MRP étaient les grands partisans de la CED tandis que communistes et ... gaullistes allaient jusqu'à organiser des meetings communs pour la combattre. Les tensions politiques furent telles, de 1952 à 1954, que Pinay fut renvoyé pour avoir tardé à signer le traité et Mayer pour avoir voulu le signer. Le traité (rejeté finalement le 30-8-1954 !) influait même sur l'élection présidentielle. Laniel (=président du Conseil) ne fut pas élu parce que favorable au traité. Ce n'est qu'au treizième tour et après sept jours, que, le 23-12-1953, René Coty, sénateur indépendant, était désigné (il ne s'était pas prononcé sur la CED).

4. A l'extérieur également, l'armée effectuait des "ra-tissages" en Tunisie à la suite d'incitations à l'agitation de la part du parti nationaliste du Néo-Destour (son chef Bourguiba était en prison, en France).

Au Maroc, il y avait le gouvernement nationaliste de l'Istiqlâl, de plus en plus soutenu par le sultan Mohammed V. Le résident français, le maréchal Juin, le fait alors disparaître momentanément en Madagascar sans consulter le gouvernement français. Il s'ensuivait des remous politiques (dont la démission de François Mitterrand, ministre délégué au Conseil de l'Europe).

Au Viêt-Nam (dirigé par Bao Dai), l'indépendance acquise en 1948-1949, allait être bientôt remise en question suite à la proclamation de la République populaire de Chine (dirigée par Mao). Les Français ont fini, après le départ du général de Lattre de Tassigny, par perdre la guerre, en 1954 (bataille de Diên Biên Phu du 7 mai). Les avis sur la défaite furent divers: en milieu diplomatique, on s'étonnait de la faiblesse française (malgré le support matériel américain); des Français s'indignaient mais une minorité d'entre eux fustigeait la

politique du gouvernement Laniel.

L'EXPERIENCE MENDES-FRANCE.

Alors on a fait appel à Pierre Mendès-France (radical), dont le court gouvernement (juin 1954-février 1955) apportait des espoirs aux jeunes par des allocutions d'un ton nouveau. Il a annoncé de créer des emplois productifs, dénonçait les escroqueries politiques et en politique étrangère, il affirmait vouloir cesser de livrer la France à une mendicité perpétuelle et il disait rompre avec le passé ("Nous sommes en 1788"). Il était soutenu par un nouveau magazine réalisé sur des exemples américains, L'Express (dirigé par Jean-Jacques Schreiber <qui sera l'auteur d'un livre très influent, Le défi américain, où il incite les Français à prendre exemple sur les Américains et leur confiance en soi> et Françoise Giroud)). Le nouveau style de l'équipe ministérielle se traduisait par des "causeries au coin du feu" (à la radio !) où "PMF" était très écouté.

Pour pouvoir traiter avec le Viêt-Minh, Mendès-France se refusait à l'appui des communistes au parlement. Ceux-ci et les socialistes ne feront pas partie de la nouvelle équipe, qui sera très composite.

Des négociations (déjà entamées depuis le 26 avril 1954 à Genève et ayant pour objet de clarifier la situation sur tout le continent asiatique) avec le Viêt-Minh étaient menées avec un dynamisme clairement affiché et ont abouti aux accords des 20 et 21 juillet. Le président du Conseil s'était engagé à réussir et a donné plus qu'il ne fallait, peut-être, selon ses détracteurs: le 17e parallèle coupait le Viêt-Nam en une partie Nord (allant au Viêt-Minh) et une partie Sud (aux non-communistes) et une réunification postérieure était prévue.

Le ministre Christian Fouchet (gaulliste), le maréchal Juin et "PMF" sont, ensuite, allés promettre la souveraineté interne aux Tunisiens qui s'est muée en un accord franco-tunisien sous le gouvernement Edgar Faure (en 1955) et en une indépendance formelle en mars 1956 (gouvernement Guy Mollet).

A l'intérieur, Mendès-France poursuivait une politique keynésienne (idées de l'économiste Keynes) et veillait à l'amélioration du pouvoir d'achat des ouvriers. Bien des réformes envisagées n'ont pas vu le jour (mais on se rappelle encore "le lait" distribué dans les écoles...). Mais la décision de faire supprimer le système de la double investiture était un pas en avant vers plus de rapidité dans le travail politique.

La vieille question de la CED (voir aussi plus haut) refaisait surface: Mendès-France semble avoir été partisan de l'Alliance atlantique (sans faire complètement le jeu des Américains) et ne croyait pas à un réarmement de l'Allemagne par le moyen de la CED. Celle-ci ne fut pas vraiment mise à l'ordre du jour; en mettant les parlementaires devant une "question préalable", le gouvernement les fit dire qu'ils n'en discuteraient plus. Ce "crime" du 30 août (dans les termes des MRP et d'autres tenants de la cause de la CED) était réparé en

partie par les accords de Londres et de Paris (octobre 1954) qui reconnaissaient la souveraineté de l'Allemagne, son droit au réarmement au sein de l'O.T.A.N. (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), créée déjà en 1949 et dont fera partie la France, et son incorporation dans l'Union de l'Europe occidentale (traité de Bruxelles de 1948 entre la France, la Grande-Bretagne et le Bénélux pour cinquante ans).

"PMF" avait vu se dresser contre lui diverses coalitions politiques dans les affaires susdites et c'est alors qu'eurent lieu les attentats du 1er novembre (fête catholique en France: jour des morts) en Algérie, dont une attaque sur un autocar dans le massif des Aures. Le CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) formé à la suite d'une scission d'avec le mouvement de l'ancien chef Messali Hadj et dirigé par Mohammed Ben Bella) avait fait naître le mécontentement à cause de l'absence d'un véritable pouvoir politique des Algériens et de la sévérité avec laquelle même des modérés comme Ferhat Abbas avaient été traités par le passé. Le ministre de l'Intérieur François Mitterrand (UDSR <= Union démocratique et socialiste de la Résistance>) avait beau déclarer: "L'Algérie, c'est la France", la situation s'empirait quand on commença à envoyer des renforts. Jacques Soustelle (gaulliste de type libéral) était nommé gouverneur général.

En février 1955, le gouvernement Mendès-France fut renversé. En dehors des votes de plus en plus difficiles déjà évoqués, il y avait eu l'"affaire des fuites" (on accusait François Mitterrand d'avoir fait transmettre à des leaders communistes des documents secrets touchant l'Indochine) et celle des "bouilleurs du cru" ("PMF", qui aimait donc le lait, voulait stopper la prolifération de petites entreprises de fabrication artisanale d'alcool). En plus, "PMF" allait-il maintenant brader l'Algérie, comme il l'avait fait pour l'Indochine ? Ses adversaires l'ont hué quand il voulait haranguer une ultime fois l'Assemblée...

LA FRANCE MALADE DE L'ALGERIE.

Une politique intégrationniste n'a pas le succès qu'on espérait et le FLN (Front de Libération nationale) agrandit son influence. Les étapes suivantes sont l'"état d'urgence" en Algérie (les libertés publiques sont suspendues) et la répression constante suite à des massacres perpétrés autour de la ville de Constantine. Soustelle vire à une position de fermeté: l'Algérie ne peut être que française et il fait venir des soldats du "contingent" (c.-à-d. des recrues) de la métropole. Dans la même année 1955, toutefois, le sultan Mohammed V a pu rentrer au Maroc pour reprendre la direction de son pays.

Le gouvernement Edgar Faure était menacé de l'intérieur par la montée du mendésisme: "PMF", en effet, ne s'avouait pas battu et organisait une refonte du Parti radical (avec, dans son sillage, des socialistes, des UDSR (Union démocratique et socialiste de la Résistance) et des républicains-sociaux). Moins démocratiquement, Pierre Poujade (papetier du Lot)

ravivait des sentiments de haine envers le milieu politique en se faisant le porte-parole de ceux (surtout dans le Sud de la France) qui se sentaient économiquement délaissés (cf. en Hollande, un mouvement comparable s'organisant autour de Boer Koekoek). Il s'en prend aux politiciens qui ont oublié les commerçants et les artisans et tente de réunir ceux-ci dans son Union de défense aux idées nationalistes et parfois anti-sémites.

Il fallait ruser. Faure fait rejeter une loi électorale proposant le système uninominal à deux tours, est renversé et en profite pour faire dissoudre l'Assemblée nationale; il s'ensuit de nouvelles législatives qui se feront avec la loi des "apparentements" de 1951, qui, en réalité, n'opèrent plus. Cette situation de fait d'élections à la représentation proportionnelle amène tous à prendre position contre ou pour Mendès-France.

Les sièges "algériens" ne sont pas alloués, les 595 autres seront très morcelés: les communistes 150, les socialistes 95, groupe radical et UDSR (=mendésistes) 77, MRP 83, modérés 95 et poujadistes 52. Ces derniers devenaient une force politique avec laquelle il fallait (pour l'heure) compter contrairement aux "républicains sociaux" (=anciens RPF) à qui les poujadistes semblaient avoir pris beaucoup de voix.

René Coty n'a pas fait appel à "PMF", mais à Guy Mollet, plus apte, selon lui à réunir une majorité parlementaire composé de ministres socialistes et radicaux surtout (qui détiendra effectivement le record de longévité de la IV^e République: de février 1956 à mai 1957). Mitterrand était cette fois-ci Garde des Sceaux (=Justice), Mendès-France était proclamé ministre d'Etat sans portefeuille (beaucoup se méfiaient d'une assignation aux Affaires étrangères...)

L'action du gouvernement Mollet consiste en:

- la 3^e semaine de congés payés
- le Fonds national de solidarité pour la retraite des vieux travailleurs (et payé par la mise en place d'une vignette automobiles)

- le projet <européen> d'Euratom (énergie nucléaire)

- le projet de Maurice Faure, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères d'une Communauté économique européenne (CEE) aboutissant au traité de Rome du 25 mars 1957

- la création d'Assemblées locales (présidées par le Gouverneur français et un vice-président africain) dans les territoires d'outre-mer africains

En Algérie, Soustelle était remplacé par un ministre-résident, le général Catroux (80 ans et négociateur de l'indépendance des mandats du Liban et de la Syrie).

Quand Mollet lui-même était très mal accueilli par les "Européens" d'Algérie, il a remplacé Catroux par le socialiste Robert Lacoste (évoluant vers des conceptions de dépendance algérienne...). En mars, Mollet se voyait attribuer par l'Assemblée Nationale des "pouvoirs spéciaux" en Algérie. Le service national des envoyés en Algérie était porté à 30 mois et en janvier 1957, l'impulsion de la division de parachutistes du général Massu a permis à l'armée de démanteler en partie le

FLN et de rétablir l'ordre (: la "bataille d'Alger").

Cette même armée, sans consulter le gouvernement, avait déjà détourné en octobre 1956 un avion marocain qui transportait Ben Bella et d'autres chefs du FLN, vers Alger pour les constituer prisonniers. Elle avait cru aussi que le président Nasser d'Egypte fomentait l'agression du FLN contre la France et prenait prétexte de la nationalisation du Canal de Suez du 20 juillet 1956 pour méditer avec l'Angleterre et Israël (qui avait à souffrir des incursions de commandos dans le désert Sinai) une opération militaire conjointe. Les Israéliens ont ouvert les hostilités le 29 octobre, bientôt suivis le 5 novembre par des parachutistes français et anglais, venant du nord. La France et l'Angleterre ont dû se replier à cause des menaces de l'U.R.S.S. (désireuse de détourner l'attention de son invasion en Hongrie) qu'elle ferait usage de bombes atomiques et de celles des Etats-Unis (qui craignaient une diminution de l'influence politique occidentale dans les pays arabes).

A partir du mois de mai, plusieurs ministres (dont Mendès-France) ont quitté le gouvernement, se trouvant en désaccord avec la politique algérienne. Les communistes cessaient d'appuyer Mollet en octobre mais celui-ci pouvait compter sur un extrême-droite renforcé dirigé par l'avocat Jean-Louis Tixier-Vignancour. Jacques Soustelle et Georges Bidault formaient une Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie française (URSAF). Sur ces entrefaites, le financement de la

guerre nécessitait de nouveaux impôts qui ont provoqué finalement la chute de Mollet.

L'AGONIE DE LA IV^E REPUBLIQUE (MAI 1957-MAI 1958).

Les gouvernements successifs des radicaux Maurice Bourgès-Maunory et Félix Gaillard ont fait apparaître que la faiblesse des équipes ne cessait d'augmenter. Une loi-cadre qui prévoyait des élections en Algérie au collège unique n'a jamais pu être entérinée. L'Algérie, gouvernée dans un mélange de terreur et de promesses, allait-elle être abandonnée comme l'Indochine ? Non seulement les dirigeants français étaient divisés, l'opinion politique aussi, et qui pis est: les uns voulaient à tout prix éviter la défaite, les autres aidaient les militants FLN. Dans les deux camps, des personnalités diverses songeaient à un coup d'Etat qui apporterait un pouvoir raffermi.

En février 1958, l'armée avait bombardé Sakhiet-Sidi-Youssef (village tunisien), où s'entraînaient des soldats FLN. Les 69 morts causaient l'indignation internationale, l'O.N.U. s'en saisissait et imposait à la France humiliée des "bons offices" américains et anglais pour sauver au moins une entente franco-tunisienne. Le gouvernement Gaillard renversé à la suite de ces événements (avril 1958), il a fallu un mois avant qu'un député MRP, Pierre Pflimlin, soit pressenti pour former une nouvelle équipe ministérielle. Mais le 13 mai, le siège du Gouvernement général à Alger fut assailli à 6 hs du soir. Un Comité de Salut public était créé et placé provisoirement sous

le général Massu. A Paris, Pflimlin fut investi de pouvoirs mais il ne pouvait guère compter sur la police de la capitale et le 24, des parachutistes sortis de l'Algérie atterrissaient en Corse, qui allait se rallier à leur cause.

Les partisans de De Gaulle alimentaient la crainte d'un coup d'Etat par des "activistes" mais De Gaulle lui-même a certes emprunté une voie aussi légale que possible pour s'emparer du pouvoir. Ce pouvoir, par quoi s'est-il trouvé affaibli ? Fallait-il sauver le capitalisme ? Etait-ce à cause de la guerre froide ou était-ce dû à l'influence jamais réprimée des communistes ? L'auteur du livre s'en tient à l'explication des deux guerres successives dans deux pays (Indochine et Algérie) jointes à leur abandon senti comme inéluctable mais pourtant refusé.

Entre le 15 et le 29 mai, les divers milieux politiques se concertaient pour savoir s'il fallait accepter la rentrée de De Gaulle, après que celui-ci avait pris les devants le 15 en déclarant être "prêt à assumer les pouvoirs de la République". Le 29, René Coty a fait appel "au plus illustre des Français" et le 1er juin De Gaulle était investi.

4 **La fondation de la Ve République (1958-1962).**

Ce qui attendait De Gaulle après son investiture du 1er juin et la mise en place de son gouvernement du 2 juin, était clair. Dans un ordre d'importance qu'on pourrait qualifier de décroissant : 1. mettre fin à la guerre d'Algérie, 2. profiter des pleins pouvoirs de six mois qui lui étaient accordés pour redéfinir les institutions, 3. améliorer la situation financière.

LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES INSTITUTIONS (DE LA Ve REPUBLIQUE).

Le dernier gouvernement de la Ive République était d'union nationale, chaque grand parti recevant trois postes de ministres. Etaient nommés entre autres: Pierre Pflimlin (!) (MRP), ministre d'Etat, Michel Debré, garde des Sceaux, Maurice Couve de Murville aux Affaires étrangères et l'écrivain André Malraux, ministre délégué à la présidence du Conseil. Le dernier se distinguera en créant une nouvelle politique culturelle (Maisons de la Culture).

Un comité d'experts (composé majoritairement de conseillers d'Etat) avait préparé un avant-projet de constitution qui était revu par De Gaulle, Debré et les quatre ministres d'Etat (dont Mollet). Les articles en furent ensuite soumis à l'approbation du Conseil des ministres et d'un Comité Consultatif Constitutionnel de 39 membres (13 de l'Assemblée Nationale, 13 du Sénat et 13 nommés par le gouvernement) présidé par l'ancien président du Conseil Paul Raynaud. Après, le Conseil d'Etat devait donner son accord mais De Gaulle voulait que le peuple

accepte aussi le projet final.

Le référendum du 28 septembre 1958 a occasionné une scission de la SFIO dont la majorité a voté pour, facteur décisif du oui de près de 80 % des suffrages exprimés. L'extrême-droite, l'aile gauche de l'UDSR (Mitterrand) et les communistes ont dit non. (Un parti socialiste autonome, PSA, a vu le jour, qui sera le devancier du Parti socialiste unifié (PSU) de 1960.)

La victoire de De Gaulle était surtout "personnelle" mais politiquement ambiguë puisque réunissant dans le "oui" des votants à opinions très opposées quant à l'Algérie.

L'originalité de la Constitution de la prochaine Ve République tient à son caractère mixte, présidentielle et parlementaire. Pourtant, le Président de la République allait gagner en importance: il est d'abord question de lui dans le texte de la Constitution, il sera élu par un collège constitué de parlementaires aussi bien que de conseillers généraux et municipaux (80 000 au total).

Il aura

a. le droit de nommer le Premier ministre (=nouveau titre du Président du Conseil <des ministres>). Cette nomination signifiait au Premier ministre un rôle subordonné au Président de la République, d'autant qu'il doit consulter ce dernier sur le choix des autres ministres

b. il peut dissoudre l'Assemblée nationale après avoir consulté, pour la forme, les présidents des deux chambres

c. il peut avoir recours au référendum (sur l'avis du gouvernement ou des deux chambres réunies) en matière de l'organisation des pouvoirs publics

d. il peut invoquer l'action de l'article 16 (=mesures d'exception en temps de menaces planant sur l'indépendance du pays ou sur l'intégrité du territoire).

De son côté, le gouvernement nouvellement formé allait "déterminer et conduire" la politique de la nation. Les fonctions de parlementaire et ministre furent proclamées incompatibles, donc les ministres fraîchement nommés devaient laisser leur place au parlement à leur suppléant. Les notions de question de confiance (posées par le gouvernement) et motion de censure (introduite par l'Assemblée nationale) furent reconduites mais l'influence de cette dernière se trouvait réduite par les dispositions suivantes: un nouveau système de deux sessions parlementaires annuelles strictement réglementées était conçu, le droit d'interpellation supprimé, le domaine législatif du parlement était limité (au profit du gouvernement), les motions de censure devaient être acceptées à la majorité absolue et le gouvernement, s'il en appelait à l'article 49 alinéa 3, pouvait faire voter (=faire réaliser) une loi nouvelle sans consulter le parlement (qui aurait comme seul recours contre un tel texte nouveau la déposition d'une motion de censure contre l'équipe ministérielle.

D'autres institutions sont entrées en vigueur grâce à des lois organiques: le mandat du député était porté à 5 ans, celui du sénateur à 9 ans, avec renouvellement par tiers tous les

trois ans. Les sénateurs seront choisis par un collège départemental composé de députés et de conseillers généraux et municipaux.

Des ordonnances du gouvernement ont prévu

a. le scrutin uninominal à deux tours pour l'Assemblée nationale.

Ce procédé bien proche du scrutin d'arrondissement de la IIIe République, sera renouvelé en ce sens que les circonscriptions seront ramenées à 465 (tout en maintenant au moins deux députés pour les départements peu peuplés)

b. la création d'un Conseil Constitutionnel, qui doit:

1. veiller à la régularité des élections et doit certifier que leurs résultats sont conformes à ceux publiés par les organes électifs.

2. vérifier si les lois votées mais également les traités signés par la France cadrent avec les textes de la Constitution.

3. être consulté s'il s'agit d'appliquer l'article 16 de la Constitution.

4. constater un éventuel empêchement (démission, décès, maladie grave) du Président de la République à exercer ses fonctions.

Le nouveau Conseil a 9 membres désignés pour 9 ans par le Président de la République (3) <qui choisit aussi le Président du conseil>, par le Président de l'Assemblée Nationale (3) et par le Président du Sénat (3). Il faut noter que tous les anciens Présidents de la République sont membres de droit.

Les élections législatives eurent lieu le 23 et 30 novembre 1958. Au centre-droite les gaullistes se rangeaient sous la bannière d'un nouveau parti, l'U.N.R. (Union pour la Nouvelle République). Avant le référendum déjà des hommes politiques de la gauche s'étaient réunis dans l'U.F.D. (Union des Forces démocratiques). Le public estimant que le retour de De Gaulle fut plus important que ce qui s'ensuivit et se déplaçant désormais davantage pour les référendums, s'absentait considérablement: près de 23 % de non-votants. Les résultats ont montré un affaiblissement des communistes (beaucoup d'entre eux s'étaient tournés vers les candidats gaullistes) et la disparition partielle des radicaux au premier tour. Au deuxième, socialistes et communistes ne se sont pas désistés les uns pour les autres, ce qui a eu comme effet d'amplifier davantage les grandes pertes en sièges (dont celui de Mitterrand<UDSR>): la gauche est écrasée: 54 sièges (et 33 pour les radicaux) sur un total de 552 (cf. UNR et apparentés: 212).

Aux élections présidentielles du 21 décembre, De Gaulle (qui avait défendu l'utilisation de son nom au cours de la phase des législatives, voulant être "au-dessus des partis", était le candidat 'naturel' mais deux autres personnalités, Georges Maranne (socialiste) et le doyen Albert Châtelet du monde universitaire, s'étaient déclarés candidats aussi. Les 80 000 électeurs ont donné largement leur accord à la nomination de De Gaulle: 78,5 % des voix (dont celles des ... socia-

listes).

Le 9 février 1959, De Gaulle remplace enfin officiellement René Coty à la Présidence de la République, le 10 il nomme Michel Debré (mort en 1996 et appelé, plus tard, "le père de la Ve République") Premier ministre qui met, avec l'accord de De Gaulle, Antoine Pinay aux Finances et Affaires économiques et ne fait de Jacques Soustelle (autrefois RPF) qu'un ministre délégué auprès du Premier ministre, tenant compte de son influence en Algérie...

LE REGLEMENT DE LA QUESTION ALGERIENNE ET LA FIN DE LA DECOLO-NISATION.

Malgré un certain anti-gaullisme traditionnel parmi les Européens d'Algérie, De Gaulle incarnait un espoir pour ceux qui étaient en faveur d'une Algérie française. Mais le général allait passer en quatre ans de l'idée d'une intégration permanente à une dépendance partielle et de là à une autonomie complète, poussé par le vécu concret de tous les jours.

Le 3 juin 1958, toutefois, De Gaulle criait encore sur la place du Forum à Alger: "Je vous ai compris" à la foule composée surtout d'Européens, qui le prenait pour un encouragement à la poursuite de la lutte pour maintenir un territoire français, d'autant que, quelques jours plus tard, il a lancé un "Vive l'Algérie française" à Mostaganem. Dans la pratique, les comités de salut public furent dissous; le général Salan (chef officieux des pouvoirs civils et militaires) fut destitué de ses fonctions, qu'on séparait: Paul Delouvrier devint délégué général des affaires civiles et Maurice Challe, commandant en chef. Aux combattants FLN, on offrait un pardon sous la forme d'"une paix des braves" (23 octobre) et on songeait à promouvoir, sans beaucoup de succès, le statut de la population musulmane (à laquelle on avait promis un collège unique pour les élections). Le FLN, au contraire, déclinait ce rapprochement et a créé, le 19 septembre 1958, le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) sous la présidence de Ferhat Abbas, un modéré. Malgré le peu de moyens militaires, le FLN aidait des Algériens installés en France à y commettre des actes terroristes.

La "tournee des popotes" des camps militaires français terminée, De Gaulle, ayant rencontré peu de soutien à un changement d'optique, a proposé, le 16 septembre 1959, une nouvelle politique: il fallait peser dans la balance trois voies à offrir aux Algériens mais seulement au bout d'une pacification à amener via le plan Challe: la francisation (intégration), l'association (dépendance partielle) ou la sécession (autonomie complète). Le FLN n'acceptait pas la condition du cessez-le-feu. Beaucoup d' "Européens" aussi voyaient d'un mauvais oeil le changement de politique et, après le renvoi du général Massu (critiquant De Gaulle), ils ont organisé "la semaine des barricades" du 24 janvier au 1er février 1960 dirigée par Paul Lagayette (député) et un cafetier, Joseph Ortiz. Alors, deux ministres (Jacques Sous-

telle et Bernard Cornut-Gentile) ont dû quitter le gouvernement, comme avaient quitté le parlement, auparavant, 11 UNR. D'autres responsables ou sympathisants de l'insurrection ont perdu leurs postes ou étaient rappelés en France. Et pourtant De Gaulle évoquait une "Algérie algérienne" lors d'une nouvelle "tournée des popotes" (3 à 7 mars 1960). Quelques mois plus tard (le 6-9), le "Manifeste des 121" (signé entre autres par l'écrivain Jean-Paul Sartre) revendiquant le "droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie" a traduit les sentiments d'engagement d'une partie des jeunes, dont certains avaient commencé à s'organiser en réseaux d'aide aux Algériens.

En octobre, Louis Joxe était nommé "ministre d'Etat chargé des affaires algériennes", nouveau pas vers une "République algérienne" à venir dont tenait compte déjà De Gaulle. En décembre, il lui fut clair, en Algérie, que les affrontements entre musulmans et Européens allaient dorénavant être la règle, en dehors des combats incessants entre l'armée et le FLN. En France, un référendum sur l'autodétermination des Algériens allait concrétiser l'indépendance de l'Algérie. Les trois quarts des suffrages exprimés en faveur du "oui", le 8 janvier 1961, constituaient une étape de plus vers une Algérie libre, et ce, malgré les abstentions importantes et le "non" communiste, destiné plutôt à De Gaulle.

L'époque entre le référendum français et celui des Algériens a connu un raidissement des positions "européennes" et de celle d'un segment minoritaire de l'armée. Cette dernière fraction a organisé le "putsch des généraux" (Challe, Salan, Jouhaux et Zeller) du 21 avril 1961. Mais le mouvement n'était pas suivi par le contingent et De Gaulle, se montrant intransigeant à la télévision en parlant d'"un quarteron de généraux en retraite" auxquels il fallait "barrer la route" par "tous les moyens", se donnait les pleins pouvoirs de l'article constitutionnel 16 pour redresser la situation (et cela, bien au-delà de la date des accords, à savoir jusqu'au 30 septembre 1961 !).

La signature d'un traité de paix n'allait pas être facile pour autant. Georges Pompidou et d'autres émissaires avaient commencé des entrevues secrètes, dès les premiers mois de 1961. Des conférences qui se tenaient à Evian (sur le Lac Léman) et aux Rousses (Jura) ont échoué. Une reprise à Evian a eu plus de succès mais aux accords d'Evian du 18 mars 1962, le Sahara avec son pétrole a été abandonné à une Algérie désormais implicitement reconnue indépendante. Un nouveau référendum du 8 avril 1962, tenu pour faire approuver les accords obtenus donnait plus de 90 % de oui mais avec près de 25 % d'abstentions (le PSU avait recommandé le vote blanc, les communistes, cette fois-ci, le "oui", l'extrême-droite le non et le Centre national des indépendants (CNI) (=droite) n'avait pas donné de consigne). Le référendum algérien (avec le "oui" massif qu'on imagine) a eu lieu, par la suite, le 1-7-1962. Deux jours plus tard, ce fut finalement la reconnaissance de fait par la France d'une Algérie indépendante. De mars à juillet, l'Algérie avait été dirigée par un haut commissaire, Christian Fouchet, aidé par un exécutif provisoire de compo-

tion franco-algérienne.

Que les pourparlers avec les Algériens se soient souvent passés à l'insu des masses populaires, les activités de l'O.A.S. en étaient en partie la cause. Salan et ses compagnons multipliaient les attentats (dont ceux perpétrés sur la personne de De Gaulle) pour déstabiliser le pays et son orientation politique. Les partisans du FLN et ceux d'une Algérie libre ont évidemment riposté, ce qui entraînait des représailles policières ou celles des forces parallèles. C'était le cas pour les manifestations anti-O.A.S. à la Place de la Bastille et du métro Charonne, le 8-2-1962, où par la réaction de la police, huit personnes furent tuées et plus de cent blessées.

Soustelle, Bidault et Salan avaient pris leurs mesures pour ne pas être arrêté (mais Salan le sera le 20 avril) tout en continuant leur action anti-gouvernementale. Un "Conseil national de la Résistance" était créé dont le titre seul bafouait De Gaulle. Surtout en Algérie, "la folie meurtrière" régnait, faisant beaucoup de victimes parmi les musulmans et les Européens modérés.

La presque-totalité des Européens (500 000 Français <sur un total de 900 000>, dont beaucoup de "pieds-noirs" et, par ailleurs, des dizaines de milliers de ressortissants d'autres pays) avait émigré ou avait été rapatriée dans les mois précédant l'indépendance algérienne. Le plus grand nombre d'entre eux se sont fixés en Corse et dans le Midi. Les harkis (militaires algériens ayant choisi le côté français) étaient 150 000 à intégrer la France métropolitaine.

Dans les autres pays d'Afrique, la France rencontrait moins de problèmes dans le processus vers la décolonisation. En principe, les TOM pouvaient devenir états-membres de la Communauté (successeur de l'Empire français colonial d'avant-guerre et de l'Union française de 1945/1946) prévue par la Constitution de 1958: le pays-mère continuerait alors à prendre en charge la Défense, les questions économiques, l'enseignement et la justice. La politique étrangère serait assurée par le président de la Communauté (=le Président de la France) secondé par le Conseil exécutif de la Communauté (=premier Ministre de la France plus les chefs de chacun des états-membres plus ministres des affaires communes de la Communauté) et par un Sénat de la Communauté (composition mixte de parlementaires métropolitains et de ceux des Assemblées législatives d'outre-mer). Le oui au référendum du 28 septembre 1958, organisé également outre-mer, signifiait l'adhésion à la Communauté. Seule la Guinée s'y est soustraite et est devenue indépendante à la même occasion. Les territoires les plus petits en superficie allaient rester territoires d'outre-mer (côte française des Somalis, Comores <Afrique>, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Polynésie <Océanie>, Saint-Pierre et Miquelon <devant la côte canadienne>). Les pays d'Afrique noire s'irritant de la présence de hauts-commissaires de la République ont demandé bientôt le statut de pays indépendants et à cet effet, le 4 juin 1960, la Constitution a été modifiée pour l'article 86. Quinze états (y compris les pays sous tutelle du Cameroun et du Togo) ont alors conquis leur souve-

raineté et ont été admis à l'O.N.U.. La Communauté n'avait donc jamais eu de réalité politique; en revanche, beaucoup d'états ont passé des accords avec la France, des fonctionnaires français y sont restés encore longtemps et la zone franc existe toujours.

LA CRISE DE 1962 ET L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT.

De Gaulle, dans les domaines de l'Algérie, de la défense et de la politique étrangère, s'était senti le véritable chef du gouvernement et Debré, "l'homme du Président" et favorable à une Algérie française, avait dû s'effacer devant lui. Allocutions à la radio, apparitions à la télé, voyages dans le pays avaient concouru à le maintenir sur le premier plan. Ceux parmi les hommes politiques qui ne voulaient pas être d'accord avec lui ou de même sentiment que lui, étaient remplacés, souvent par de hauts fonctionnaires.

Ses mauvaises relations avec le parlement étaient la source de controverses: en mars 1960, il ne voulait pas débattre des problèmes agricoles. Le Sénat surtout, où il y avait peu de gaullistes et où on retrouvait beaucoup de battus des législatives qui étaient souvent autant d'ennemis déclarés de De Gaulle, a attendu avec impatience la fin de la guerre d'Algérie pour briser la puissance du Président de la République. Mais celui-ci entendait faire savoir aux Français que lui-aussi souhaitait le changement et a renvoyé Debré (le 14-4-1964) que Georges Pompidou venait relayer, sans que le Parlement pût dire son mot.

Un nouveau champ de discussion fut l'Europe des Etats préconisée par De Gaulle qui qualifiait de "quelque espéranto ou volapük" les intentions proférées par des MRP et d'autres en vue d'une Europe intégrée. Le 13 juin, 293 députés non-gaullistes et non-communistes ont signé un "manifeste européen". Autres sujets de discorde: la condamnation à la peine de mort du général Salan et du général Jouhaud (chefs de l'O.A.S.) que le Haut-Tribunal militaire commuait en emprisonnements. Une Cour militaire de justice voulue par le général allait prendre la place du Haut-Tribunal.

De Gaulle pensait qu'un successeur à la Présidence, non doté de sa "légitimité historique", ne devait pas tirer son prestige des partis (donc du parlement) mais du suffrage universel. Seulement, un tel scrutin faisait penser à la prise de pouvoir par voie électorale (à la manière de Louis-Napoléon Bonaparte en 1848) et ne faisait que renforcer l'idée que De Gaulle voulait exercer (ou laisser derrière lui...) une dictature. L'attentat du Petit-Clamart (cf. le film "The day of the jackal) du 22 août 1962 et instigué par l'O.A.S. ne fit pas revenir De Gaulle sur son dessein. Celui-ci était-il une entorse à la Constitution ou est-ce que l'article 11 disant que "tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics" lui donnait l'autorisation de soumettre son projet au peuple ? Le radical Gaston Monnerville (président du Sénat) et,

formellement parlant, 2e personnage politique du pays) a accusé le Premier ministre de "forfaiture" et le 5 octobre, Paul Raynaud, malgré qu'il lui en eût, a déposé une motion de censure contre le gouvernement Pompidou, qui était renversé (en partie à cause de l'absence, depuis l'indépendance d'Algérie, des députés des anciens départements algériens). L'Assemblée nationale fut dissoute mais De Gaulle a fixé la date du 28 octobre 1962 pour le référendum présidentiel.

Dans le cas d'un "oui" médiocre, De Gaulle se retirerait. Or, la majorité absolue des inscrits ne fut pas atteinte (46, 4 %) mais il était content des près de 62 % de oui. Dans la bataille personnalisée des législatives qui suivit, Malraux a formé une "Association pour la Ve République" qui, dans chaque circonscription, devrait réaliser l'élection d'un partisan de De Gaulle. A gauche cependant, cette fois-ci, les désistements entre socialistes et communistes auraient lieu, à l'initiative de Guy Mollet. Le premier tour a créé la surprise: victoire de l'U.N.R., qui dépassait une barre jamais atteinte par aucun parti de 30 % ; grand taux d'abstentions; défaites des anciens activistes pour la cause algérienne (comme Jean-Marie Le Pen). Le second tour donnait 233 sièges des 482 au UNR et UDT (=Union démocratique du Travail: gaullistes de gauche) mais limitait les dégâts du côté des communistes et socialistes, grâce à leur alliance de circonstance.

5. La République gaullienne (1962-1969).

Pompidou est chargé de former son deuxième gouvernement et après le 25 novembre 1962, De Gaulle estime qu'il peut travailler à rendre à la France son rang dans le monde.

CROISSANCE ECONOMIQUE ET INDEPENDANCE NATIONALE.

De Gaulle a dit à plusieurs reprises que la prospérité était importante pour assurer l'indépendance de la France. L'économie, estimait aussi De Gaulle, "est la condition de tout, et en particulier la condition du progrès social". Or, les années 50 avaient apporté une croissance économique de 5 % par an en moyenne mais le legs d'avant 1958 n'était pas que positif, puisque la situation monétaire déficitaire exigeait une stabilisation du franc. Un comité d'experts l'a imposée (-17,55 % de diminution en valeur), fin 1958, à Antoine Pinay. Cette dévaluation était accompagnée par la création, dès le 1er janvier 1960, du nouveau franc (=100 anciens), appellation encore utilisée jusque dans les années quatre-vingt). Deux autres 'volets' de la réorientation économique: baisse des salaires, des retraites et des subventions liés à l'Etat mais augmentation des impôts d'une part et suppression des indexations de salaires (sauf le S.M.I.G. <salairé minimum interprofessionnel garanti>, devancier du SMIC) pour stopper l'inflation, d'autre part. A cette fin de l'année 1958, les socialis-

tes qui étaient encore au gouvernement, s'indignaient de la suppression de la retraite des anciens combattants mais ne jugeaient pas le moment opportun de quitter le pouvoir.

Dès 1959, la balance commerciale et la balance des paiements sont redevenues excédentaires, ce qui continuait, grosso modo, à être le cas pendant la décennie qui suivait. Le bas prix du pétrole, les débuts du Marché Commun et une reprise mondiale mais aussi la poursuite tenace des objectifs assis dans les Plans et l'appétit au travail des rapatriés y étaient pour beaucoup. Le revenu moyen des familles continuerait d'ailleurs à monter spectaculairement jusqu'à plus tard encore (1978).

Cet état de choses fortifiait De Gaulle dans son désir de s'engager sur une tierce voie (qu'il s'était probablement de promis de suivre après son exclusion de la conférence de Yalta de 1945, où étaient présents un Roosevelt très malade, Churchill et Staline: ni dépendre des Américains ni des Russes (dont il faut pourtant se rapprocher davantage, selon lui) et soutenir les aspirations nationales (et nationalistes ?) dans le monde pour briser la double hégémonie des deux grands. La première bombe atomique française fut testée le 13 février 1960 à Reggane (suivie d'une deuxième le 1-4), dans le Sahara algérien, et devint une arme importante de la force de dissuasion du pays. La "force de frappe" française a été tenue, par la suite, à l'écart d'une défense multilatérale voulue par les pays atlantiques. Les menaces de la guerre froide pratiquement disparues, la France allait même retirer ses troupes de l'O.T.A.N., en phases successives, de 1959 à 1963. Quoique De Gaulle ne quittât pas l'Alliance atlantique, il a donné l'ordre, le 7 mars 1966, de faire démanteler les bases de l'O.T.A.N. (principalement américaines) en France.

Maître chez lui, De Gaulle se heurtait à l'opposition d'autres pays (dont les Pays-Bas et la Belgique) en lançant le plan Fouchet de 1962 qui visait à créer une Union d'Etats d'Europe (dans laquelle figureraient les chefs de gouvernement, une Assemblée plurinationale avec des délégués des Parlements nationaux et une Commission politique européenne). Il se méfiait d'une Europe supranationale, qui, selon lui, ne saurait avoir "d'autorité et d'efficacité politique". Par contre, il croyait à une extension d'une Europe future ("de l'Atlantique à l'Oural") et pour cela, il a noué des relations avec le chancelier allemand Konrad Adenauer, avec qui il s'entendait très bien, et a signé un traité de coopération franco-allemand en 1963 (solennellement commémoré dans les deux pays en 1988). Mais le successeur d'Adenauer, Erhard, s'est tourné bien vite du côté des Etats-Unis. De Gaulle estimant que ce géant politique faisait de la Grande-Bretagne "le cheval de Troie" de l'Europe, a refusé à deux reprises l'entrée des Britanniques au Marché Commun, en 1963 au conservateur Harold Mac Millan et en 1967 au socialiste Harold Wilson. La France, avec ses nombreux paysans, avait intérêt à ce que les questions touchant l'agriculture soient bien réglées en Europe: dès 1963, il y a comme un début de politique agricole commune avec les accords de Bruxelles (décembre 1963) qui laissent promettre des prix

européens des divers produits. La France, toutefois, pratique la "politique de la chaise vide" (1965-1966) quand la Commission de Bruxelles veut gérer elle-même un Fonds européen d'orientation et de garantie (alimenté, il est vrai, par les Etats-membres). On lève le soupçon de la supranationalité quand les pays s'accordent à financer après des décisions prises à l'unanimité.

Les tentatives de rapprochement avec le bloc communiste étaient l'occasion de la visite de Nikita Khrouchtchev en France (1960), la reconnaissance de la Chine populaire de Mao en 1964, des voyages de De Gaulle en Russie (1966), en Pologne (1967) et en Roumanie (en mai 1968 !). En même temps, les rapports avec les Etats-Unis se sont graduellement détériorés: il y a bien eu, en 1960, un voyage de De Gaulle aux Etats-Unis et une visite à Eisenhower, on a vu le soutien à Kennedy en 1962 lors de la crise cubaine (aboutissant au retrait de l'île des armes russes) mais la France critiquait ouvertement Lyndon Johnson pour sa poursuite de la politique d'intervention en Asie du Sud-Est (au Cambodge, discours de De Gaulle à Pnom Penh du 1er septembre 1966). De plus, De Gaulle plaidait, en vain, en Europe, pour un retour à l'or au dépens de la primauté du dollar inflationniste.

La France dépensait de plus en plus d'argent à la coopération internationale, et en faisait bénéficier non seulement ses anciennes colonies mais aussi l'Amérique centrale et latine. Les Québécois furent confortés dans leurs sentiments d'indépendance quand De Gaulle cria un "Vive le Québec libre" (le 24-7-1967) à la foule devant l'hôtel de ville de Montréal (deuxième ville francophone mondiale). Malgré les rapports d'amitié avec Israël (créé en 1948) et son chef Ben Gourion, la France choisit le camp arabe lors de la guerre de Six jours de 1967, dans le but de sauvegarder son importance en Moyen-Orient. Son dédain à l'égard de l'O.N.U., sa méfiance envers la Grande-Bretagne et son apparente indifférence aux besoins des petites nations d'Europe lui ont attiré beaucoup d'animosités, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (cf. Luns, ministre hollandais des Affaires étrangères).

L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE 1965.

De Gaulle était-il encore indispensable à la France ? Le centre et les socialistes l'avaient souvent appuyé dans la crise algérienne, le public approuvait à près de 50 % la politique étrangère, la droite et surtout l'extrême droite avait perdu beaucoup de suffrages aux élections de 1962.

Mais le monde agricole était dans l'ensemble mécontent. Les dépenses d'équipement étaient élevées, les revenus baissaient et il y eut des manifestations en 1960, 1961 et 1962. La FNSEA (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) prônait surtout le maintien des prix agricoles français face aux nouveaux prix européens mais le CNJA (centre national des jeunes agriculteurs, proche du MRP) sollicitait des réformes de structure. Plusieurs ministres d'Agriculture, dont Edgar Pisani, gaulliste, ont effectivement tenté d'en

réaliser. La loi Pisani d'août 1962 tâchait de combler le retard en revenus des paysans. A cet effet furent institués des organismes nouveaux, parmi lesquels les SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural).

Les fonctionnaires et les ouvriers des entreprises publiques s'agitaient aussi. De Gaulle déclarait qu'il ne fallait pas toucher "à notre charbon" mais le secteur des houillères a dû freiner sa production et fermer des puits. En 1962, une première grève a éclaté à Decazeville, suivie un an plus tard de grèves généralisées qui duraient plus d'un mois, notamment parce que des mineurs étaient réquisitionnés pour continuer à extraire les minerais. Dans l'enseignement, à Electricité de France et dans les transports publics, il y eut des grèves ponctuelles. Une loi du 31 juillet 1963 rendait alors nécessaire un préavis de grève de cinq jours, mesure qui était contrebalancée par les travaux escomptés de la commission Toutée (conseiller d'Etat) sur les modalités de discuter la hauteur des salaires dans la fonction publique.

Or, les coûts salariaux étaient en hausse de 10 % en 1961 ; les charges publiques et les prix agricoles (du fait des lois d'orientation) montaient, les prix des denrées courantes s'élevaient dangereusement par la forte demande des rapatriés. Pour arrêter la "surchauffe", De Gaulle a proposé un plan de stabilisation en 1963, nonobstant les obstacles vus par son ministre des Finances, Valéry Giscard d'Estaing. Ce projet (qui comportait un blocage des prix à la production) a porté ses fruits mais le revers en était un chômage, dérisoire à nos yeux, de 100 000 personnes (contre 3,3 millions en 1996).

Les cadres créés par les partis politiques ne suffisaient plus à faire de l'opposition au Président de la République: les "clubs" dont certains existaient déjà allaient prendre, en partie, la relève (exemple: "la Ligue pour le Combat républicain" fondée par François Mitterrand après la dissolution de son parti UDSR et qui a fusionné plusieurs fois pour devenir la CIR <=Convention des Institutions Républicaines>). Beaucoup de ces groupes ont constitué pour des chrétiens de gauche un tremplin vers un socialisme modéré. Le MRP, lui, était prêt à se saborder pour hâter le processus de la formation d'un nouveau parti centre-démocrate. L'Express (de tendance ménédiste en ces années-là) a tenté de mettre en avant le portrait d'un candidat "X" à la Présidence. Derrière ce profil se cachait Gaston Deferre, député-maire SFIO de Marseille, ancien co-auteur de la loi-cadre pour la décolonisation de l'Afrique moire. Mais d'abord il fallait donc chercher la structure d'une Fédération démocrate socialiste. Deferre allait trébucher sur le refus du MRP, qui refusait à un rassemblement des socialistes et chrétiens-démocrates les étiquettes de "socialiste" et de "laïque" et qui ne voulait pas couper les ponts avec les Indépendants. Deux ans de campagne de la part de Deferre se soldaient par un échec, le 25 juin 1965.

Aux deux candidats officiels (Jean-Louis Tixier-Vignancour, extrême-droite, ancien avocat de l'O.A.S.) et Pierre Marcilhacy (sénateur centre-droit) s'ajoutait alors le 9 septembre, François Mitterrand, 45 ans, personnage politique

bien connu depuis 1944 mais dont l'image avait souffert de l'affaire de l'Observatoire (il a toujours prétendu avoir été victime d'un attentat le 16 octobre 1959 <mais qu'on croyait arrangé par lui !>). Battu comme député en 1958, il était revenu au Sénat, puis à l'Assemblée (en 1962) et avait écrit Le coup d'Etat permanent (=de De Gaulle) pour s'opposer, en 1964, au Président. Il avait connu "une traversée du désert" (=période d'effacement politique) qu'on peut comparer à celle de De Gaulle entre 1946 et 1958, mais commençait par avoir l'appui de Mollet de la SFIO, puis de certains clubs et des communistes. Le MRP a avancé son propre candidat Jean Lecanuet (49 ans), à qui se rallient des radicaux. En dehors d'un candidat insignifiant, Marcel Barbu, il y avait, à partir du 9 novembre, De Gaulle, 75 ans, dont les brèves paroles étaient résumées dans la presse par "Moi ou le chaos".

Le "candidat unique" de la gauche faisait parler de lui par ceux (encore peu nombreux) qui l'avaient vu à la télévision (près de 32 % des suffrages exprimés au premier tour des présidentielles), mais Jean Lecanuet a fait aussi une grande impression (16 %) tandis que De Gaulle obtenait plus de 44 % (donc, pas la majorité attendue). Surtout le Sud avait basculé vers le choix de la gauche. Selon la loi de 1962 réglant les présidentielles, les deux candidats aux plus forts nombres de voix allaient passer au second tour. Quelques battus et d'autres hommes politiques ont alors conseillé de voter pour Mitterrand ou de ne pas voter pour De Gaulle mais ce dernier a remporté le second tour par 55,20 % contre 44,80 %, résultat qui laissait présager pourtant une victoire des députés de la gauche en 1967.

LES ELECTIONS LEGISLATIVES DE 1967.

Comme c'était la tradition, un nouveau gouvernement a été mis en place après les présidentielles: ce fut le 3e de Georges Pompidou. Michel Debré (réélu pour l'île de la Réunion, en 1963, lors d'élections législatives partielles) a pris les fonctions de Giscard, à qui on imputait la mauvaise expansion économique due au Plan de stabilisation. Giscard a refusé tout autre ministère que celui des Finances et a donné naissance, par dépit, à la "Fédération des républicains indépendants", en mars 1966, et qui, par sa bouche, allait lancer un "Oui mais" à la majorité. Pompidou a réagi en formant un Comité d'action pour la Ve République, qui serrait les rangs derrière le Président. Edgar Faure se voyait confié l'Agriculture et un ministère Affaires sociales fut créé pour Jean-Marcel Jeanney.

Contrairement à Deferre, Mitterrand misait sur un bloc des formations de gauche, sans que les radicaux et les communistes puissent avoir des prérogatives d'exception. Ce fut la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS) et la composition d'un gouvernement-fantôme ou contre-gouvernement (à l'instar des Britanniques), qui avait l'avantage de mettre sur l'avant-scène un seul candidat par circonscription. Les

syndicats CGT et CFDT ont conclu un pacte d'"unité d'action" contre le pouvoir gaulliste. Lecanuet s'est essayé à une même opération pour le MRP et y incluant les indépendants, des anciens UDSR et certains radicaux.

Le premier tour du 5 mars 1967 apportait un relatif échec au FDGS et au Centre Démocrate de Lecanuet. Mais puisqu'il y avait eu beaucoup de candidats uniques, le Comité d'action pour la Ve République (donc, la majorité) n'a pu compter sur de nouvelles voix qui lui afflueraient. Cela est démontré au second tour. Les gaullistes et alliés ont gardé d'extrême justesse le pouvoir: 200 sièges contre 73 aux communistes et 121 aux FDGS et apparentés. Pourquoi ce semi-échec ? Les votants gaullistes s'étaient trop peu mobilisés, bien des centristes avaient voté à gauche, les désistements à gauche avaient bien fonctionné, on n'avait pas trop aimé le rapprochement de De Gaulle avec les Soviétiques. Puis, au premier tour, un candidat devait avoir obtenu 10 % des votes des inscrits pour qu'il puisse participer au second, ce qui avait pour effet d'effacer les petits partis politiques du centre.

De Gaulle rendait néanmoins son régime de plus en plus présidentiel: 1. Maurice Couve de Murville, Affaires étrangères, et Pierre Messmer, Armées, battus aux législatives, étaient maintenus à leurs postes 2. plusieurs réformes sociales étaient imposées par l'intermédiaire d'ordonnances (ce qui était contraire à la Constitution et a provoqué le départ d'Edgar Pisani).

A l'extérieur aussi, De Gaulle a fait des siennes en condamnant Israël en 1967, et en s'immiscant dans les affaires du Québec dans la même année, ce qui lui faisait encourir le blâme de Valéry Giscard d'Estaing.

LA FIN DE LA REPUBLIQUE GAULLIENNE.

Une agitation des étudiants (dont ceux situés politiquement à l'extrême-gauche se sont constitués en groupuscules trotskystes, anarchistes et maoïstes) a mené à des occupations de locaux à la Faculté de Nanterre, qui était fermée le 2 mai 1968. Les leaders (parmi lesquels un étudiant en sociologie Daniel Cohn-Bendit) ont déplacé leurs activités vers le Quartier Latin de Paris, dès le 3 mai. Des émeutes se sont produites surtout durant le soir, donnant lieu à des nuits de barricades. Bientôt les lycéens et les ouvriers se sont joints à la révolte.

Le 13 mars, la manifestation de la place de la République à la place Denfert Rochereau était dirigée contre la répression exercée par les forces de l'ordre. Des rixes s'étaient déclarées aux portes de plusieurs usines (Renault et Sud-Aviation) et quelques jours plus tard, les grèves s'étaient généralisées sur la presque-totalité du territoire. Bien des universités et de lieux publics ont continué à être occupés. Certains hauts responsables, dont le préfet de Paris, ont fait preuve de beaucoup de sang-froid dans des tentatives de limiter les dégâts et d'éviter des pertes en humains. Les dirigeants

politiques semblaient sous-estimer la gravité de la situation: le Premier ministre voyageait en Iran et en Afghanistan du 2 au 11 mai, De Gaulle s'était rendu en Roumanie du 14 au 18 mai mais a annoncé un référendum sur le projet de participation, le 24 mai. Les accords de <la rue de> Grenelle (qui incluait des augmentations de salaire pour les ouvriers) obtenus par Pompidou avec les syndicats étaient rejetés par les syndiqués.

Mitterrand constatant le 'vide' politique, en appelait alors à un gouvernement provisoire sous la direction de Mendès-France et posait sa candidature à la Présidence. Le 29 finalement, les communistes aussi ont manifesté en faveur d'un "gouvernement populaire". Le même jour, De Gaulle avait disparu, et était parti s'assurer du soutien des troupes françaises installées en Allemagne et dirigées par le général Massu depuis Baden-Baden.

La révolte avait atteint son paroxysme. A la base s'étaient trouvées plusieurs raisons: 1. l'idée de faire subversion à l'inertie politique par des groupes d'extrême-gauche 2. aux universités, la vétusté des salles, l'inadaptation à recevoir les afflux des masses d'étudiants (à Nanterre aussi, pourtant créé en 1964 seulement) et les problèmes de sélection (en rapport avec le peu de débouchés pour des filières nouvelles, d'ailleurs trop rigides, de la loi Fouchet) 3. le ralliement à une nouvelle solidarité (entre étudiants et ouvriers) et à des nouvelles formes d'expression comme les polémiques, les débats en milieu universitaire ("cf. l'article de Pierre Viansson-Ponté: "Quand la France s'ennuie..." dans le quotidien le Monde) 4. la propagation de la pensée sur la société de consommation (les analyses du philosophe Marcuse étaient, selon ce dernier, détournées à cette fin), qui ne repose plus sur la défense d'anciennes valeurs 5. la volonté de participer aux niveaux de décision politiques 6. un conflit social traditionnel parce que récurrent (en 1967, le léger freinage de la croissance de la consommation privée et la détérioration toute relative de l'emploi a fait protester les ennemis du gouvernement) 6. un acharnement plus violent contre le pouvoir établi (qui ne voulait pas céder et dans lequel seul Pompidou était assez populaire).

Mais la révolte a fini par se briser: était-ce contre la force des institutions mises en place par la Ve République, une fois que De Gaulle a trouvé les moyens de réagir ? Ou le Président a-t-il pu se ressaisir grâce à l'usure du temps (cinq semaines d'incertitude) ?

De Gaulle, le lendemain, s'est adressé dans un discours pathétique aux Français et le soir du 30, il y a enfin la massive contre-manifestation d'inspiration gaulliste aux Champs-Élysées. Devant cette situation de forces qui s'équilibraient, les Français en sont venus à accepter l'issue d'élections prévues pour les 23 et 30 juin. Les occupations se terminaient peu à peu, les grèves ont pris fin.

Le retour à la vie normale, après ces semaines de libertés affichées et de projets parfois chimériques de refonte de la société, était causé par les dissensions intérieures des divers mouvements, par leurs buts différents mais aussi par la crainte

de voir s'emparer du pouvoir une gauche non titulaire d'une vraie légitimité ou par la vision d'une France communiste placée totalement dans la révolution.

Le 23 juin, seul le PSU se voyait récompensé par son attitude active dans les événements de mai. Les députés centristes étaient pénalisés dans l'opinion publique pour avoir voté la censure du gouvernement, le 22 mai précédent. Les gaullistes seuls (qui ne s'appelaient plus UNR mais UDR <Union pour la défense de la République>) ont obtenu près de 44 %, et au deuxième tour, l'UDR ramassait presque tous les sièges restant encore vacants. Les trois grands partis étaient maintenant très inégaux: 293 UDR, 34 communistes (qui avaient pourtant réalisé 20 % au premier tour) et apparentés et 57 FGDS (=Fédération de la gauche démocratique et socialiste). L'UDR avait la majorité très confortable avec l'appui des républicains indépendants (en progrès aussi).

Paradoxalement, l'image d'un De Gaulle (vieillissant) était sortie compromise de la révolte de mai. Le général a remplacé, le 21-7-1968, Georges Pompidou (un "rempart de la République") pour ne tomber dans un régime "dyarchique" (=pouvoir à peu près égal partagé par deux personnages, en l'occurrence, lui et le Premier ministre), qu'il détestait. Il lui substituait Maurice Couve de Murville. Peyrefitte (Education Nationale) et Fouchet avaient déjà été limogés en mai. Edgar Faure (nouveau ministre d'Education Nationale) et Jean-Marcel Jeanneney (ministre d'Etat chargé des réformes institutionnelles) allaient devoir apporter du nouveau dans le sens de davantage de "participation" aux affaires courantes de la part des citoyens.

Faure a conçu une loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui a remplacé les anciennes Facultés indépendantes par des Universités autonomes composées d'UER (Unités d'enseignement et de recherches). Toutes les articulations professionnelles auraient désormais leur mot à dire dans la gestion de leur université. Cette loi continuerait à être contestée aussi bien par les conservateurs que par les "gauchistes" pendant la décennie à venir.

Une autre grande réforme fut celle des régions qui seraient dirigées par un conseil régional où siègeraient des élus nationaux, cantonaux et municipaux et des représentants d'orientations diverses (corporations professionnelles, syndicats, associations). Sur le plan national, le rôle de ces régions serait doublé par un nouveau Sénat (de même composition) qu'on priverait de pouvoirs directement politiques. Pour faire accepter ces nouvelles institutions, De Gaulle devait prévoir un référendum, le Sénat s'étant opposé évidemment à sa disparition. Le Président ne s'était pas fait aimer non plus par les hommes d'affaires par son refus d'une dévaluation du franc le 23 novembre 1968; les centristes de Lecanuet mais aussi Giscard prenaient leurs distances (le dernier a déclaré bien plus tard qu'il était seulement opposé à la suppression du Sénat et non pas à la naissance des régions). Pompidou, lui, avait déclaré, de passage à Rome, et sans consulter le général (qui le lui a reproché dans une lettre personnelle tout en ne

lui retirant pas son soutien), qu'il serait un jour candidat à la Présidence.

Or, le 27 avril 1969, aux questions posées au référendum le peuple français a répondu "non" par 52,41 % des suffrages exprimés. Comme il avait lié, comme d'habitude, sa destinée politique à la consultation directe, De Gaulle a quitté ses fonctions officielles dès midi du lendemain. Le 9 novembre 1970, il est mort à Colombey-les-Deux-Eglises, dans sa propriété de la Boisserie. Le "vieux chêne" récoltait les louanges du monde entier.

6. La Ve République après De Gaulle.

Y aura-t-il, désormais, une Ve République, sans son instigateur et son incarnation ? En anticipant sur les événements, on peut répondre trois fois et pleinement par l'affirmative:

1. Il y aura un après-De Gaulle dans le cadre de la Ve République, avec un successeur plus ou moins gaulliste: ce sera la présidence de Georges Pompidou (1969-1974).

2. Il y aura une continuation de la Ve République avec une personnalité non-gaulliste: ce sera le septennat de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981).

3. Il y aura une suite de la Ve République avec un adversaire des institutions de la Ve République: ce seront les deux septennats de François Mitterrand (1981-1988, 1988-1995).

LA PRESIDENCE DE GEORGES POMPIDOU (1969-1974)

Alain Poher allait exercer l'intérim de la Présidence en vertu d'un article de la Constitution renfermant que le président du Sénat est le deuxième personnage de l'Etat; le Premier ministre (3e personnage), Maurice Couve de Murville, est resté en fonction mais Malraux et René Capitant ont démissionné. On savait Pompidou (voulant pratiquer l'ouverture, c.-à-d. sortir du cadre étroit des gaullistes) intéressé par la Présidence de la République, tout comme Couve de Murville et Giscard.

A gauche, on n'avait pas l'embarras du choix pour se mettre d'accord sur un candidat unique: Mitterrand siégeait parmi les non-inscrits <=les sans parti> depuis qu'il avait quitté la FGDS (Fédération de la gauche démocratique et socialiste) qui allait en se désagrégant mais son nom restait attaché à la défaite des législatives de juin 1968 tandis que Gaston Deferre, qui devait le remplacer, réitérant sa tentative, manquée, de 1965, se heurtait toujours à certains socialistes (Mollet, par exemple) qui lui préféreraient un candidat centriste ! Pinay (pressenti) ne voulait pas se présenter contrairement à Alain Poher, doté de son prestige nouveau; Michel Rocard était présenté par le PSU, Alain Krivine par des trotskystes, Jacques Duclos par les communistes.

Les tensions entre De Gaulle et Pompidou (qu'on avait dit plus grandes qu'elles n'étaient probablement en réalité malgré le peu de zèle de la part de De Gaulle à blanchir les Pompidou

dans une affaire où étaient mêlées Madame Pompidou et un garde de corps d'Alain Delon) avaient pu résulter en un résultat modéré pour celui "qui était en réserve de la République" (Pompidou donc selon les mots du général). Il n'en fut rien: Pompidou a obtenu plus de 44 %, contrastant avec les échecs de Krivine, de Rocard et même de Defferre, dont une partie du possible électorat était transfuge (malgré la promesse, encore, de faire de Mendès-France son premier ministre) car elle avait voté pour Poher (plus de 23 %), qui dépassait pourtant de peu Duclos (plus de 21 %). Puisqu'il n'y avait pas de consignes de vote du P.C. en faveur de Poher, Pompidou l'a facilement obtenu lors du second tour (plus de 58 %).

Pompidou n'était pas un gaullien de la première heure. De professeur de français (on lui doit une Anthologie de la poésie française, que vos prédécesseurs à la Hogeschool ont utilisée des années durant !), il était devenu un des banquiers Rothschildt, puis fonctionnaire politique au cabinet de De Gaulle. Une association amicale "Présence et action du gaullisme", créée par Jacques Vendroux, beau-frère du général, prétendait surveiller de près l'action du Président de la République afin qu'il ne sorte pas du droit chemin gaulliste.

L'EVOLUTION DE LA VIE POLITIQUE (1969-1974).

Pompidou a choisi comme Premier ministre Jacques Chaban-Delmas, avec qui il a eu fort à faire parce que ce dernier, bien que "gaulliste" inconditionnel, n'avait connu que les ministères de la IVe République (époque où le Président de la République était moins puissant que le Président du Conseil <=Premier ministre>...).

Le 16 septembre 1969, Chaban-Delmas avait le tort de parler (n'était-ce pas l'apanage du Président ?) devant l'Assemblée nationale d'un projet de "nouvelle société". Le terme a pu choquer mais pas le contenu, qui fut introduit: la "politique contractuelle" avec des concertations régulières entre les partenaires sociaux (Etats, syndicats et patronat); la mensualisation des salaires; la création, au 7 janvier 1970, du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) remplaçant le SMIG; finalement, des mesures de libéralisation à l'égard de l'O.R.T.F. (moins de dirigisme de l'Etat). Le maintien de l'ordre (du moins en dehors de l'enseignement) fut bien assuré par Raymond Marcellin (Intérieur).

Pourtant en 1971 et en 1972, des personnalités de l'UDR étaient compromises dans des scandales financiers, jusqu'à ce fût le tour du Premier ministre qui se défendit mal contre des accusations de fraude fiscale. Pompidou aimait bien avoir un succès populaire et avait cru l'avoir trouvé dans l'entrée dorénavant non-combattue de la Grande-Bretagne au Marché Commun. Il a encaissé un record d'abstentions et de votes blancs ou nuls (près de 47 %, au total) mais quand même plus de 68 % des suffrages réellement exprimés.

Si le "rassemblement" de De Gaulle revenait à se chercher des voix auprès de la gauche sinon des masses, la "majorité

présidentielle" de Pompidou consistait essentiellement à faire du mouvement gaulliste un parti gouvernemental aux inspirations gaulliennes. On connaît le terme de "tripartite" d'autrefois. Sous Pompidou encore, il y a toujours un système "tripolaire" (à trois grands courants politiques) que d'aucuns, alors, regrettent parce qu'il n'est guère en corcordance avec la Ve République, qui demanderait un système bipolaire pour connaître une seule majorité (avec un "centre politique" en faveur du gouvernement) et une opposition, qu'il fallait désirer divisée. La majorité reposerait, idéalement parlant, sur trois pieds: l'UDR, les Républicains indépendants de Giscard et les centristes du CPRM (Centre Progrès et Démocratie modernes) de Jacques Duhamel qui s'opposeraient tous à une éventuelle union de la gauche. Or, les socialistes y travaillaient depuis 1962 (acceptation de désistements); en 1964, le rapport Waldeck Rochet (du nom de celui qui remplaçait Maurice Thorez comme secrétaire général) avançait l'idée d'un programme commun de la gauche et en 1965, le P.C. a soutenu Mitterrand, qui ne s'était pas encore réclamé du socialisme avant la constitution de la FDGS, disparaissant en 1968, année qui a compromis ce processus. Ce ne fut qu'en 1969 que s'est produite la montée de divers clubs socialistes (avec des leaders comme Alain Savary, qui allait devenir le numéro 1 du nouveau parti, et Jean Poperen), montée qui a permis le remplacement de la vieille SFIO par un Parti socialiste (en juillet), qui allait fusionner avec la (C.I.R.) Convention des institutions républicaines de François Mitterrand au congrès d'Epinau-sur-Seine du 11 au 13 juin 1971. Le jour où Mitterrand est "devenu socialiste", il s'est saisi tout de suite du poste de premier secrétaire au dépens d'Alain Savary en usant d'une combine avec Jean-Pierre Chevènement, Pierre Mauroy et Gaston Deferre. Le 27 juin, les socialistes et le PC avaient élaboré un programme commun de gouvernement.

Chaban-Delmas, sentant que sa position était en danger et a soumis un vote de confiance à l'Assemblée Nationale, mollement appuyé par Pompidou. Le 24 mai, il a obtenu un résultat très positif mais le 5 juillet, Pierre Messmer est venu le remplacer sans se présenter officiellement devant la chambre. Messmer était l'homme pour jouer au "lieutenant" de la République et avait un passé gaulliste sans reproches (dix ans aux Armées sous De Gaulle). La docilité du Premier ministre gommait l'écueil d'un glissement vers un gouvernement d'ouverture.

En préparant les législatives de 1973, Giscard laissait tenir le rôle de trouble-fête majoritaire par Michel Poniatowski ("Ponia"), qui dénonçait les "coquins"-UDR impliqués dans des scandales. La majorité se réunissait toutefois avec quelque mal sous le nom d'URP (Union des Républicains de progrès pour le soutien au Président de la République).

Les centristes d'opposition avait fondé un Mouvement réformateur. Il groupait: a. le Parti Radical avec son nouveau leader de 1970, Jean-Jacques Servan-Schreiber <"J.J.S.S.">, qui après avoir été mendésiste <dans le magazine l'Express>, déferriste et adversaire malheureux de Chaban-Delmas pour la mairie de Bordeaux, a maintenant l'objectif de détruire "L'Etat-UDR" b. le Centre démocrate de Jean Lecanuet, moins ennemi

de la majorité c. quelques autres formations de moindre importance desquelles il faut déduire pourtant le Mouvement des radicaux de gauche qui se méfiaient du "Kennedy français" (=J.J.S.S.) et prenaient parti pour les formations Programme commun, qui auraient aussi le consentement du PSU en matière de désistements.

Au premier tour, le P.S. ensemble avec les radicaux de gauche a fait mieux que le P.C. mais les changements géographiques étaient plus importants encore: la droite se renforçait dans le Midi mais perdait des voix dans le Nord et l'Ouest. Le 11 mars 1973, il est apparu que Jean Lecanuet avait eu une entrevue secrète avec Pompidou avec pour résultat le déplacement de certains sièges vers la majorité, qui l'emportait avec 268 sièges (UDR seul, 183). Messmer était reconduit dans ses fonctions et se voyait attribuer à son deuxième gouvernement, Michel Jobert (Affaires étrangères et, avant, le chef du cabinet de Pompidou). Edgar Faure a reçu le poste de président de l'Assemblée Nationale au détriment de Chaban-Delmas.

LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET L'INDEPENDANCE NATIONALE (1969-1974).

Le cheval de bataille de Pompidou furent les questions d'industrialisation du pays. Giscard d'Estaing, revenu à l'Economie et Finances pour y rester jusqu'en 1974, avait maintenant le droit de dévaluer le franc (- 12,5 %). En même temps, les exportations étaient stimulées au dépens de la consommation intérieure. Le Président voulait que la France dispose de groupes industriels très forts (intentions mises dans le 6e Plan de 1971-1975) et il a fondé un Institut de développement industriel, dès 1970. Son souci d'internationalisation des entreprises se traduisait par la création de multinationales comme le P.U.K. (Pechiney-Ugine-Kuhlmann), par la construction de l'avion supersonique Concorde et par le projet Airbus. Les télécommunications progressaient et Fos-sur-Mer (près de Marseille) devait concurrencer, à long terme, Europoort près de Rotterdam.

Sur le plan de la diplomatie, Pompidou est resté sur les traces de De Gaulle: bons rapports avec la Russie, voyages en Afrique, présence française au Moyen-Orient et vente d'avions à la Libye (en 1970), voilà qui ne rendait pas Pompidou populaire aux Etats-Unis. Il voulait en finir avec une Grande-Bretagne dans l'anti-chambre de l'Europe et faire contre-poids à une politique d'extension vers l'Est des Allemands. Le 22 janvier 1972 la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Irlande et la Norvège ont signé le traité d'adhésion à la CEE (mais les Norvégiens ont dit non à l'Europe lors d'un plébiscite, tout comme en 1994).

LA MORT DU PRESIDENT.

Georges Pompidou avait 'réussi sa succession', malgré son opposant François Mitterrand, la méfiance latente de certains gaullistes et les républicains indépendants (Giscard, aux aguets du pouvoir). La popularité de Pompidou baissait début 1974, suite à la guerre du Kippour d'octobre 1973. Les Israéliens avaient battu la Syrie et l'Egypte mais le prix du baril de pétrole avait quadruplé (le premier "choc pétrolier"). La France connaissait la combinaison d'une inflation de 15 % sur une base annuelle et une stagnation économique (la soi-disant "stagflation") et laissait flotter le franc. 1973 était aussi l'année des difficultés dans l'enseignement secondaire et supérieur (tout spécialement la lutte autour d'une loi qui réformait les sursis des étudiants) et des inquiétudes sociales fomentées par des gauchistes (extension du camp militaire du Lazare; reprise en main par les ouvriers de la firme horlogère Lip). On savait, d'autre part, Pompidou atteint de leucémie alors que Pierre Messmer n'avait pas encore eu le temps de révéler ses qualités.

Un projet (déjà voté) de réduction du mandat présidentiel à cinq ans avait été retiré par le Président. Une recomposition du gouvernement en février 1974 n'aidait pas non plus à réinstaller la confiance. Le 24 avril 1974 à 10 hs du soir, la mort de Pompidou était annoncée par les médias.

LA PRESIDENCE DE VALERY GISCARD D'ESTAING (1974-1981).

A nouveau Alain Poher est devenu Président intérimaire, sans aspirer, cette fois-ci, à maintenir la plus haute fonction de l'Etat. La gauche affrontait unie les présidentielles du 5 mai 1974, à part les candidatures d'Alain Krivine et d'Arlette Laguiller (Lutte ouvrière). Mais Mitterrand était même appuyé par divers syndicats, et par le PSU. A droite, Chaban-Delmas avait déjà posé sa candidature le 4 avril (!), et Giscard, le 8. La majorité avait changé de visage et Giscard entendait bien profiter des voix qui étaient revenues au centre-droit depuis le départ De Gaulle. Il savait que des personnages influents de la majorité se défiaient toujours de Chaban-Delmas (peu traditionnel mais/et ne se ralliant pas les suffrages populaires). Une manoeuvre pour écarter Chaban-Delmas de la candidature-UDR fut dirigée par plusieurs ministres (dont Jacques Chirac, à l'Intérieur) et par 39 députés: ce fut l'appel des 43, fait officiellement pour arrêter la dispersion en candidatures. Jean Royer (connu pour sa loi sur les hypermarchés) et ministre des P & T se voulait le candidat des PME et des valeurs traditionnelles. Le centre n'avait pas vraiment produit de candidat et répartissait ses faveurs sur ceux qui étaient déjà en lice. Et il y en avait encore d'autres (dont, Jean-Marie le Pen avec son Front National fondé en 1972), vu que le seuil <d'alors> des 100 signatures d'élus pour être candidat était vite atteint.

A l'approche des présidentielles, Giscard distançait Chaban-Delmas mais les deux perdaient finalement des voix au profit de Mitterrand et d'autres. Le deuxième tour promettait

47 % à Mitterrand qui en avait obtenu un peu plus de 43, le 5 mai, Giscard pouvait espérer tout au plus 53 % (après son score de 32,6). Or, il récoltait cette fois-ci beaucoup de voix d'abstentionnistes du premier tour mais une partie des votants pour Chaban-Delmas ne s'était pas tournée vers lui: c'était une victoire serrée de 50,8 % contre 48,2 % et c'était comme si on était revenu à la situation du référendum du 5 mai 1946: une gauche et une droite s'équilibrant.

Giscard a nommé Jacques Chirac (gaulliste) Premier ministre mais a évoqué du reste le commencement d'une "ère nouvelle" faite de "rajeunissement" de la France, où d'ailleurs le Président avait 49 ans et le Premier ministre, 42. Signe des temps modernes: toutes les directives adressées par Giscard à ses ministres étaient rendues publiques. Aux cinq ministres UDR de l'équipe, il faut opposer Poniatowski (ministre d'Etat, à l'Intérieur), Jean Lecanuet (Justice) et même Jean-Jacques Servan-Schreiber (Réformes). Le dernier a quitté l'équipe ministérielle en dénonçant les essais nucléaires qui se poursuivaient.

Giscard tentait d'innover aussi en changeant le droit de saisine du Conseil Constitutionnel: le Congrès a approuvé que 60 députés ou 60 sénateurs pouvaient demander la saisine et non plus uniquement le Président, le Premier ministre et les présidents des chambres. Avant déjà, l'âge de la majorité avait été ramené à 18 ans.

L'O.R.T.F. disparaissait au profit de sociétés d'émission et de programmation indépendantes. Paris a acquis un nouveau statut avec l'élection d'un maire au lieu d'un personnage nommé. La Sécurité sociale fut généralisée et améliorée et le ministre Haby a inventé son "tronc commun de formation" de quatre ans avec un enseignement quasi-identique à tous, introduit en 1976. La patente fut remplacée par la taxe professionnelle, dont le revenu allait aux collectivités locales. Une loi d'imposition sur les plus-values du capital n'a pas apporté plus de justice fiscale, le projet ayant étant trop affaibli dans les discussions parlementaires.

Du progrès aussi dans le domaine sexuel: 1974- la vente libre de produits contraceptifs et leur remboursement par la Sécu; 1975- la loi préparée par Simone Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G. <par pudeur?>, comme sigle fréquent) et le divorce par "consentement mutuel" des époux. Entretemps, une inflation difficilement contrôlée et une régression du PNB (produit national brut) avait fait augmenter le chômage jusqu'à 900 000. Ce recul économique a fait gagner la gauche aux cantonales de mars 1976. Elle était désormais majoritaires dans les conseils généraux.

Marie-France Garaud et Pierre Juillet ("éminences grises" de De Gaulle) avaient peine à convaincre le public que seuls les non-gaullistes parmi les dirigeants étaient la cause du mécontentement naissant en France. Quand Giscard a voulu encore accélérer le processus de l'installation d'une "société libérale avancée" alors que Chirac songeait à des élections anticipées, ce dernier a brusquement démissionné le 26 juillet 1976 en invoquant la "lettre" de la Constitution, mais son départ

n'était annoncé aux Français que le 25 août.

Le ministre du Commerce extérieur, Raymond Barre, ancien professeur d'université en économie, était parachuté au poste de Premier ministre (un peu comme Pompidou, autrefois) après avoir exercé, dans le passé, de hautes fonctions de directeur de cabinet du ministre de l'Industrie Jeanneney, de vice-président de la Commission européenne et de conseiller de De Gaulle. Barre a exprimé le désir d'être assez indépendant, attitude qu'il accentuait en prenant aussi sur lui Economie et Finances. Il allait avant tout s'occuper de l'équilibre de la balance commerciale. A cet effet, il a fait adopter un plan d'austérité aux thèmes originaux par le Conseil des ministres: la Sécurité sociale devait être assainie; les plus hauts et les plus bas salaires étaient bloqués et une majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu était proposée en partie sous forme d'emprunt. Ces mesures n'étaient pas faites pour déclencher un grand enthousiasme, ni à gauche (journée nationale d'action du 7 octobre 1976) ni à droite où le nouveau leader de l'U.D.R., Jacques Chirac, déplorait que les valeurs gaullistes se soient perdues, au sein de ce nouveau gouvernement. Le 5 décembre, il a créé le Rassemblement pour la République (RPR), dont les idées s'inscrivaient en faux contre les vues du Président de la République (déposées par celui-ci dans Démocratie française): combat du volontarisme (Chirac) contre un libéralisme moderne (Giscard).

Aux municipales de 1977, il est apparu que la gauche avait beaucoup progressé, surtout dans l'Ouest. La majorité de droite de l'Assemblée était déchirée à propos de Paris, qui devait devenir, selon Giscard, une commune comme les autres avec un vrai maire, pourvu que celui-ci ne fût pas gaulliste... Mais son candidat Michel d'Ornano (maire de Deauville) a été battu dans le bastion gaulliste et Chirac lui-même est venu occuper le poste de "super-maire" (il y aura encore 20 maires dans les arrondissements de la capitale). Le plan-Barre, d'autre part, n'apportait pas de succès immédiats (sauf en matière d'inflation) car malgré le Pacte national pour l'Emploi, le chômage n'a cessé de monter, quoique lentement.

A l'approche des législatives de 1978 s'est élaboré un nouveau centre-droit 'présidentiel': les Républicains indépendants étaient devenus en 1977 le Parti républicain, qui s'est coalisé avec le Centre des démocrates sociaux (CDS). Ce centre était né d'une fusion intervenue en 1976 de trois mouvements: le Centre démocrate de Jean Lecanuet, le Centre Démocrate et du Progrès (de tendance chrétien-démocrate) de Jacques Duhamel et le Parti Radical, dirigé encore par Jean-Jacques Servan-Schreiber.

A la même époque, où tout marchait si bien pour la gauche, l'Union de la gauche a explosé le 23 septembre 1977. C'est que le Programme commun de la gauche de 1972 avait peut-être rééquilibré la gauche, mais n'avait guère profité aux communistes, qui y étaient restés fidèles jusqu'en 1976, alors que Moscou avait condamné la collaboration entre les deux partis. La "réactualisation" du programme entamée dès mai 1977 a échoué sur les nationalisations à envisager et la tentative

de mainmise totale des communistes sur la CGT.

Le public savait qu'il n'y aurait pas de désistements préalables auprès de la gauche. Pourtant celle-ci a gagné beaucoup de terrain (quoique les communistes fussent 4e des partis en lice) au premier tour. Giscard s'était déjà politiquement couvert: il resterait en fonction en cas d'application a posteriori du Programme commun mais a averti les Français qu'il en résulterait une France moins compétitive et une baisse du franc.

Si les socialistes étaient en tête à gauche, l'UDF l'était à droite. Au deuxième tour, la bipolarisation politique (peur de la gauche communiste, discipline de vote à droite, conscience de l'éclatement de l'Union de la gauche) a causé un net virage à droite, suffisant pour donner la victoire à la majorité: PC 86, PS et apparentés 114, RPR et apparentés 154 et UDF et apparentés 137.

Giscard (osant intervenir désormais plus directement dans les affaires intérieures) pouvait donc nommer un deuxième gouvernement Barre. Barre a nommé à son tour René Monory à l'Economie. Sur le plan extérieur, le Président n'a pas innové, à l'exception de l'instauration d'un dialogue "Nord-Sud", geste à l'égard des pays pauvres de l'hémisphère Sud. Les contacts avec le monde arabe et la Russie restèrent bons mais sa politique de "décrispation" a amené parfois l'irritation (déposition de Giscard d'une gerbe de fleurs sur la tombe de Lénine).

Ce que De Gaulle n'avait pas réussi à organiser, Giscard l'a obtenu: une concertation ayant lieu au moins trois fois par an entre les chefs d'Etat européens. Contrairement aux idées de De Gaulle, une Assemblée européenne verrait le jour, parallèlement au "Conseil européen" des chefs d'Etats, le plus tôt possible: elle serait élue au suffrage universel direct à la représentation proportionnelle (avec un seuil électif de 5 % des suffrages exprimés) pour cinq ans. L'Assemblée Nationale, réticente, a donné son accord le 16 juin 1977 mais il est devenu clair que les élections européennes seraient l'indicateur pour les présidentielles. Chaque parti voulait se démarquer par rapport à l'autre.

Le premier à le faire fut le RPR: à sa sortie de l'hôpital Cochin (après un accident de voiture), Chirac a fait une déclaration violente (écrite ou insufflée par Pierre Juillet et Marie-France Garaud) s'élevant contre le "parti de l'étranger" (=visant la politique de Giscard). Le Président a alors demandé à Simone Veil (toujours très populaire en 1996) d'être le candidat européen numéro 1 pour l'UDF. Marchais et Mitterrand étaient les têtes de liste des autres grands partis. Le RPR a connu une grande défaite: "l'éloquence du menton" (de Chirac), ainsi que l'avait commenté Barre, avait été néfaste. L'UDF et le Parti socialiste (+le Mouvement des radicaux de gauche (MRG devenu "Radical" en 1995) remportent le plus de suffrages. Giscard, dont la position sortait renforcée des "européennes", allait subir des revers, en misant trop sur la détente (la France ne boycotte pas les J.O. de Moscou, malgré l'invasion des Russes en Afghanistan; l'imam Khomeiny à qui on donne

refuge en France).

Le second choc pétrolier de 1979, la faiblesse de la sidérurgie française sont en partie cause d'une détérioration économique en 1980. Giscard essayait en vain de faire prévaloir dans l'opinion les réussites industriels et technologiques françaises. Et vint alors la bévue presque certaine de Giscard: il avait reçu, titrait le journal satirique Le Canard enchaîné, des diamants de l'empereur Bokassa (République centrafricaine). Pourtant, pour les présidentielles de 1981, on donnait Giscard toujours gagnant, puisque les communistes étaient en conflit avec le PS sur l'alignement de celui-ci sur les Américains et sur la question afghane.

Barre devait, dans les prochains mois, user des articles 49.3 (faire adopter de force des projets de loi si les parlementaires n'ont pas déposé de motion de censure) et 44 (procédure du "vote bloqué" <= procédure parlementaire par laquelle l'assemblée est contrainte d'accepter ou de refuser en bloc les articles d'un projet de loi proposé par le gouvernement>) parce que le RPR s'opposait à son indifférence au chômage grandissant. Dans ce climat fiévreux, les candidatures à la Présidence furent multiples. Au RPR, il y en avait deux, Debré et Chirac, au PS la lutte venait du côté du renovateur Michel Rocard, qui après une attaque de Laurent Fabius, déclarait se retirer seulement après une candidature (qui allait se réaliser tardivement) de Mitterrand, moins populaire dans le pays mais candidat naturel du PS.

LA PRESIDENCE DE FRANÇOIS MITTERRAND (1981-1988).

Le mode de présentation de candidature aiguisé (500 signatures d'élus dans au moins trente départements) n'a pas empêché qu'il y eût 10 candidats. Après leur grande défaite au premier tour, les communistes étaient obligés de voter pour Mitterrand pour pouvoir réclamer des ministères en cas de victoire du socialiste. Mais celui-ci, du coup, n'était plus vu comme un otage du PC... Chirac a fait savoir qu'au seul titre personnel, il ne pouvait que voter pour Giscard. C'était émettre la réserve que d'autres RPR devaient exprimer leur voix selon leur "conscience"... Par conséquent, Mitterrand est devenu Président de la République, le 10 mai 1981, par 51,76 % des suffrages exprimés, Giscard ayant omis, entre 1974 et 1981 de se faire aimer un peu plus de l'électorat gaulliste. Au second tour, il avait surtout perdu là où Chirac (candidat au premier tour, lui-aussi) avait triomphé, et dans l'Ouest encore. Pour Mitterrand, les meilleurs scores se trouvaient auprès des électeurs des villes et des industries mais aussi dans les campagnes du centre et de l'est ainsi qu'au nord des Pyrénées.

Comme il l'avait annoncé, Mitterrand a dissous l'Assemblée Nationale, rassemblant là aussi les gains qu'il espérait. Or, les législatives ont apporté surtout un taux énorme d'absentions (25 %) de l'ancienne majorité de droite, que ne compensait pas la défaite des écologistes. Le système consti-

tutionnel et électif de la Ve République, qui rend possible, en principe, la cohabitation, avait une fois de plus amené 1. un loyalisme envers le Président en exercice et 2. un renforcement des voix émises au deuxième tour grâce à l'effet du scrutin uninominal à deux tours. Seulement, après les 23 ans de la droite, ce fut la gauche qui en bénéficiait: PC 44, PS 285, RPR 88, UDF 62 et non-inscrits 11, telle est la composition en sièges à partir du 21 juin 1981.

Pierre Mauroy, député-maire de Lille à l'époque et en 1996 (nommé dès le 22 mai 1981), est entré en fonction le 23 avec son équipe: 43 ministres et secrétaires d'Etat, dont Michel Jobert aux Affaires étrangères. De plus, quatre ministres communistes (Charles Fiterman aux Transports allait devenir le plus connu) y récoltaient la récompense du PC (absent des gouvernements depuis 1947 !) de s'être rassemblés dans la majorité présidentielle. Gaston Deferre (Intérieur) devait s'occuper de la décentralisation (les 22 régions seront dotées d'une Assemblée régionale dirigée par un Président et élue au suffrage universel direct, qui sera pourvue de compétences étendues; dans les départements, le pouvoir exécutif sera exercé par le Président du conseil général; les préfets de région ou de départements, appelés dorénavant commissaires de la République, perdront de leur importance). Jacques Delors a eu Economie et Finances; on connaît son accession à la tête de la Commission européenne de Bruxelles et son refus de se porter candidat pour la gauche à la présidence de la République fin 1994.

Dans la période de l'"état de grâce" (=dans laquelle on n'a pas à redouter d'attaques politiques et où on vous laisse faire), le gouvernement s'est mis à réaliser les "110 propositions" de la campagne présidentielle pour apporter le "changement" aux Français, dans le cadre d'une Constitution de 1958, que Mitterrand n'avait pas votée...

Etaient nationalisées après le 11 février 1982: CGE (Compagnie Générale d'électricité), PUK (Péchiney-Ugine-Kuhlmann), Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt, 39 banques aux dépôts de plus d'un milliard de francs, les compagnies financières Paribas et Suez. Etaient mis sous le contrôle de l'Etat: Matra, Dassault et même les firmes à demi étrangères Compagnie générale des constructeurs téléphoniques, CII-Honeywell-Bull, Roussel-Uclaf. Le secteur public industriel employait dès lors 25 % des employés et salariés.

D'autres projets étaient mis en oeuvre dont les quatre lois Auroux sur les droits des travailleurs dans l'usine, des modifications du "PAF" (paysage audio-visuel français) jointes à la création de la Haute-Autorité de l'Audiovisuel (qui a trois fois changé de nom: Commission Nationale de la Communication et des libertés (CNCL), CNA (Conseil National de l'Audiovisuel (CNA)) et, maintenant, CSA (Conseil Supérieur de l'Audio-visuel), la reconnaissance des radios libres, l'abolition de la peine de mort (dès 1981), la réforme de l'enseignement supérieur.

En économie, la politique d'austérité était (provisoirement...) abandonnée car le développement de la consommation et

une réduction du chômage étaient favorisées: la semaine de 39 heures, les cing semaines de congé, le relèvement du SMIC, le minimum vieillesse, diverses nouvelles allocations à verser et embauche de 162 000 personnes dans la fonction publique. Or, la "relance" n'est pas apparue, les importations ont grimpé et l'inflation s'est élevée à 14 % (tandis qu'elle baissait en Europe). Suivaient des emprunts et une dette publique vertigineuse. Il fallait dévaluer non seulement en octobre 1981 comme cela avait été prévu, mais aussi en juin 1982 et en mars 1983. Les 1,6 millions de chômeurs d'avant "le changement" se sont étendus à bien plus de deux millions, nonobstant des 'maquillages' des chiffres par les préretraites et des contrats de formation.

Des législatives partielles et des cantonales de 1982 ont marqué un retour de la droite, et étaient suivies d'un retournement de l'opinion publique, d'autant que le changement promis ne s'annonçait pas ou était bien différent de celui qu'on avait imaginé (certains hauts fonctionnaires de la droite seraient remplacés, tel était l'avertissement du socialiste Paul Quilès...).

Les socialistes sont devenus plus réalistes depuis mars-avril 1982, puisque les prix continuaient à flamber.

En juin 1982, un 'Plan d'accompagnement' <de la marche de l'économie> était présenté comme la deuxième phase du changement par Mitterrand mais était en fait le commencement d'une politique de "rigueur" (pour ne pas reprendre le terme d'"austérité" de l'adversaire politique Barre), malgré, encore, des paroles rassurantes de Mauroy, à la veille des municipales. Pour ces élections, dans les 'villes' de plus de 3 500 habitants, on a prévu l'introduction d'un peu de représentation proportionnelle pour faire siéger des minorités dans les conseils, qui seront d'ailleurs très peuplés par la droite.

En mars 1983, un deuxième gouvernement Mauroy a annoncé un deuxième plan de rigueur incluant une réduction du différentiel d'inflation et une limitation des importations par la voie suivante: des emprunts, des prélèvements d'impôts supplémentaires, des économies à la Sécu et aux services publics de transports et d'énergie et, ce que les Français ont surtout retenu, le spectaculaire contrôle des changes combiné avec une réduction des attributions de devises aux touristes français quittant le pays ainsi que l'interdiction de l'usage de leurs cartes de crédit !

De nombreuses manifestations ont marqué le printemps de 1983 qui fut un "mai 1968 à l'envers": non seulement les étudiants protestaient, mais aussi la Confédération générale des PME (=petites et moyennes entreprises) et les policiers. Au surplus, le redressement des charbonnages et de la sidérurgie devait être abandonné. En 1984, malgré une balance commerciale se faisant moins déficitaire, le pouvoir d'achat et le taux d'investissements étaient toujours à la baisse. Rien d'étonnant alors à ce que les élections européennes fussent utilisées par la droite comme baromètre de la politique intérieure: la liste combinée UDF-RPR (avec Simone Veil) est arrivée largement en tête, l'extrême-droite (Front National), en s'élevant contre la

régularisation par Robert Badinter (Justice) de la situation des immigrés clandestins, a fait un bond en avant jouant le jeu des sentiments d'insécurité des citoyens. Les communistes ont régressé.

Devant la déchristianisation du pays, le gouvernement avait osé s'attaquer à la position des établissements scolaires privés (catholiques, pour la plupart), voulant changer la contribution de l'Etat à ces écoles et les droits de leurs personnels. Le 24 juin 1984, une manifestation a réuni, à Paris, plus d'un million de personnes, parce que les socialistes (en avançant un projet de réforme pourtant nuancé de la part d'Alain Savary) auraient porté atteinte à la liberté de l'enseignement. Mitterrand a été contraint de faire retirer le projet déjà amendé par des ... socialistes ! Mauroy était sacrifié et Laurent Fabius (38 ans) devint Premier ministre, sans intégrer des communistes dans son équipe, qui avait d'ailleurs une image plus moderniste et dans laquelle Pierre Bérégovoy venait relayer Jacques Delors et Jean-Pierre Chevènement a pris la place de Savary. Puisque les cantonales n'ont pas bien marché pour autant, Mitterrand a fait adopter, comme prévu en 1981, le retour au scrutin proportionnel à un tour dans le cadre départemental, ce qui a provoqué le départ du ministre de l'Agriculture, Michel Rocard.

Plusieurs affaires sont venues ternir la bonne impression que fait, au début, l'équipe-Fabius. Dans la Nouvelle-Calédonie, le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) et le RCPR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) s'affrontaient. Edgar Pisani, d'abord haut-commissaire, puis ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, a tenté de rétablir l'ordre dans l'île: un plan d'"indépendance-association" était rejeté dans un climat insurrectionnel et des élections régionales n'ont pas créé de solution durable. Un statut définitif pour l'île est attendu en 1998.

Fabius fut davantage mis en cause par l'affaire du Rainbow Warrior (=bateau de Greenpeace qui avait gêné, par sa présence, les essais nucléaires français dans le Pacifique et qui était coulé à Auckland en Nouvelle-Zélande par des commandos secrets). La diplomatie internationale s'en est saisi et Charles Hernu (Défense nationale) a dû démissionner.

Mitterrand était en quelque sorte désavoué par Fabius lorsque celui-ci a déploré que le chef de l'Etat ait reçu le général polonais Jaruzelski à l'Elysée. Beaucoup de Français, en effet, associaient le dirigeant communiste à la répression exercée en Pologne (cf. Solidarnosc, syndicat libre né du mouvement des ouvriers et des dockers de Gdansk). En octobre, Chirac opposé à Fabius dans un duel télévisé, était sorti vainqueur de l'entrevue, et laissait entendre, plus tard, qu'il était prêt, contrairement à Raymond Barre, à assumer une situation de cohabitation.

Fin 1985, le franc est stable mais les déficits du budget sont très élevés, sans espoir d'amélioration. Les chômeurs (malgré le succès de formations-TUC <travaux d'utilité collective> qui permettaient à de nombreux jeunes d'avoir un premier emploi d'un an) étaient à présent 2 400 000. Les problèmes

posés par les débouchés manquants et par l'insécurité, provoquée par le terrorisme intérieur (venant de l'extrême gauche ou anarchiste (exemple: Action directe) ou de minorités ethniques ou linguistiques) et par la peur des prises d'otages.

Les élections du 16 mars 1986 (à un tour donc) ne donnait pas la défaite cuisante de la gauche des "européennes" de 1984: le PS est passé en tête (215 sièges), mais UDF (129) et RPR (145) s'étaient taillés, ensemble, une avance de quelques sièges, vu le mauvais score du PC (35). Ce dernier parti avait chuté en trois étapes: 1958 (> 20 %), 1981 (15 %) et 1984-1986 (10 %), venant d'un pourcentage de 25 % ou plus (fin de la guerre). Des éléments assez disparates dont il était composé: révolutionnaires, protestataires et d'anciens résistants et ceux qui en étaient solidaires (les "nationaux"), les deux premiers avaient été peu à peu battus en brèche. Les élections régionales du même jour ont montré un très bon résultat pour la droite: des 22 régions, la nouvelle majorité l'avait emporté dans 20.

La cohabitation a commencé par la nomination de Jacques Chirac, le 18 mars et allait durer au moins jusqu'à la fin du <premier> septennat de Mitterrand (1988). D'une brève période de calme relatif, on est tombé dans une deuxième phase (été 1986) où Chirac a tenté d'imposer ses vues mais à partir de l'automne 1986, le Président de la République a repris en main les domaines de politique internationale et de défense tandis que des conflits sont nés de plusieurs crises intérieures (terrorisme, enseignement et grèves dans les chemins de fer). Il a fallu trouver un rééquilibrage dans le partage des pouvoirs ce qui a amené à assouplir certaines institutions de la Ve République.
